

SENSIBILISER

ASSISTER

CONSERVER

CONNAÎTRE



Guide technique MAEC

Plantes indicatrices des prairies à flore diversifiée d'Auvergne



Des mesures agro-environnementales et climatiques en faveur de la plus grande « prairie d'Europe »...

Dans le Massif central, plus des trois quarts du territoire agricole sont voués à l'élevage, ce qui fait de ce territoire la plus grande prairie d'Europe ! Au cœur de celui-ci, l'Auvergne se caractérise par une trame «verte» d'une dimension et d'une diversité exceptionnelles.

Depuis 2014, les Régions gèrent les Programmes de Développement Rural (PDR) et les Mesures agro-environnementales et climatiques de la PAC 2015-2020 (MAEC) qui en découlent selon le Document de cadrage national. Dans ce cadre, chaque Région doit identifier et justifier les enjeux environnementaux de son territoire et, pour y répondre, définir les zones dans lesquelles les MAEC pourront être proposées au travers d'un Projet agro-environnemental et climatique (PAEC). Ce PAEC permet de faire de la biodiversité un atout pour les entreprises agricoles du territoire auvergnat qui ont maintenu jusqu'à aujourd'hui une diversité exceptionnelle dans leurs prairies. Allier performances économiques et environnementale est possible et c'est un enjeu majeur de l'agriculture de demain pour le Massif central.

Quels sont les objectifs de ces mesures ?

- **conserver sur le territoire des prairies à flore diversifiée**, témoins d'une agriculture respectueuse de son environnement ;
- **créer un dialogue** entre acteurs locaux et communiquer sur l'importance des surfaces herbagères riches en espèces pour l'élevage et les territoires ;
- favoriser la mise en œuvre partagée / l'appropriation conjointe de la **notion d'équilibre agro-écologique des prairies** ;
- **sensibiliser** un ensemble d'acteurs du monde rural à la **préservation de la biodiversité et de la ressource en eau** ;
- communiquer sur le **lien entre biodiversité et qualité des produits** (viandes, produits laitiers, fromagers, apicoles...) et sa traduction en termes de **plus-value** pour leur promotion et leur commercialisation ;
- **promouvoir la notion de résultat** dans la Politique Agricole Commune, en faisant confiance au **savoir-faire et à la technicité des éleveurs**.

Fertilisation et biodiversité...

Notre flore indigène, qui a évolué depuis des millions d'années dans un contexte de sols globalement assez pauvres, est dans son ensemble peu adaptée à une augmentation de la fertilisation facilitée, de nos jours, par l'emploi d'engrais chimiques. On sait aujourd'hui qu'une fertilisation accrue, favorise les plantes banales et « gourmandes » au détriment d'une flore plus discrète et « frugale » pourtant indispensable à l'élaboration de produits agricoles de qualité.

Une éligibilité conditionnée par des plantes indicatrices

L'éligibilité aux MAEC est fondée sur la présence de plantes indicatrices qui certifient le bon état écologique de la prairie.

L'état actuel des prairies reflète les pratiques agricoles passées et actuelles, et sans modifications majeures de ces dernières, les caractéristiques agronomiques et floristiques d'une prairie se maintiendront. Ces mesures ont donc vocation à valoriser l'existant et à reconnaître la pertinence des pratiques agricoles conduites.

Pour les MAEC « système herbager et pastoral » et « Herbe 07 », une liste nationale de plantes indicatrices regroupées en 35 catégories a été élaborée. **Le cahier des charges précise que pour permettre une adaptation de cette liste nationale aux différents contextes agronomiques et pédo-climatiques au sein de chaque territoire infra-régional, une liste réduite à 20 catégories de plantes sera définie pour chaque PAEC** avec : 2 catégories

à fréquence forte (plantes très communes), 4 catégories à fréquence moyenne (plantes communes) et 14 à fréquence faible (plantes peu communes).

Ces deux mesures ont pour objectif de préserver et de valoriser la diversité floristique et faunistique des prairies d'Auvergne. La richesse floristique des herbages améliore les caractéristiques gustatives et nutritionnelles des produits (viande, fromage, miel, etc.). Elle contribue ainsi à des productions agricoles de qualité, figures de proue du terroir auvergnat à l'échelle nationale.

Ces MAEC sont à obligation de résultats. Cependant, les agriculteurs ont donc le choix des moyens, selon des pratiques raisonnées et une adaptation aux variations annuelles, pour conserver la diversité floristique de leur prairie, tout en maintenant leur potentiel fourrager.

Un guide à destination des agriculteurs soucieux des prairies à flore diversifiée

Les opérateurs régionaux, conscients des atouts de la région Auvergne pour des productions agricoles de qualité, ont souhaité que chaque agriculteur désirant contractualiser les mesures Herbe 07 et SHP puisse disposer d'un guide d'accompagnement à la reconnaissance des 35 catégories de plantes définies au niveau national, parmi lesquelles, il trouvera les 20 catégories de plantes retenues par le PAEC concernant son exploitation.

Ce guide a donc été élaboré dans cette perspective même si la diversité exceptionnelle des types de sols, des altitudes, des conditions climatiques de la région Auvergne a rendu la tâche délicate : certaines espèces, pourtant bien présentes sur certains territoires, n'ont pas pu être illustrées dans ce guide à portée régionale.

Avant toute analyse de l'exploitation à l'aide de ce guide, il convient de se procurer la liste des catégories retenues auprès des différents porteurs de PAEC : les prairies de la Limagne ne sont pas celles de l'Artense ou de la Margeride !

Un engagement basé sur la présence de 4 des 20 catégories de plantes retenues pour le PAEC

fréquences fortes (plantes très communes)	1	Liondents, Épervières ou Crépis	p. 9
	2	Petites Oseilles	p. 12
	3	Trèfles	p. 14
	4	Achillées, Fenouils	p. 16
	5	Gailllets	p. 18
	6	Géraniums	p. 20
fréquences moyennes (plantes communes)	7	Grande Marguerite	p. 22
	8	Centaurees, Serratules	p. 24
	9	Lotiers	p. 26
	10	Gesses, Vesces, Luzernes sauvages	p. 28
	11	Laïches, Luzules, Joncs, Scirpes	p. 30
	12	Myosotis	p. 34
	13	Saxifrage granulé, Cardamine des prés	p. 36
fréquences faibles (plantes peu communes)	14	Silènes	p. 38
	15	Narcisses, Jonquilles	p. 23
	16	Renouée Bistorte	p. 40
	17	Menthes, Reine des prés	p. 42
	18	Raiponces	p. 44
	19	Pimprenelle, Sanguisorbe	p. 46
	20	Campanules	p. 48
	21	Knauties, Scabieuses, Succises	p. 50
	22	Salsifis, Scorsonères	p. 52
	23	Rhinanthes	p. 27
	24	Sauges	p. 41
	25	Thyms, Origans	p. 54
	26	Arnica	p. 56
	27	Orchidées, Œillets	p. 59
	28	Polygales	p. 57
	29	Genêts gazonnants	p. 62
	30	Lins	p. 64
31	Astragales, Hippocrépis et Coronilles	p. 66	
32	Anthyllides ou Vulnéraires	p. 68	
33	Hélianthèmes ou Fumanas	p. 69	
34	Pédiculaires, Parnassies	p. 70	
35	Narthecies, Scutellaires	p. 72	

L'engagement porte sur les catégories de plantes et non seulement sur les plantes choisies dans ce guide pour illustrer celles-ci. Ainsi, si on prend l'exemple des campanules, trois espèces fréquentes dans les prairies auvergnates sont illustrées dans ce guide, mais la présence d'autres campanules plus rares et non illustrées permettent de retenir également la catégorie « campanules ». À titre informatif, la plupart des espèces présentes dans les prairies auvergnates sont indiquées dans un bandeau en bas de page pour les catégories complexes. Ces listes de noms latins sont destinées aux animateurs de PAEC qui pourront, à l'aide de l'Atlas de la Flore d'Auvergne réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif central, obtenir des précisions complémentaires.

Les catégories nationales ne sont pas homogènes dans leur composition : certaines regroupent un nombre important de plantes issues de différentes familles ou genres et d'autres ne concernent qu'une seule plante. La présentation des catégories suit dans son ensemble la numérotation du cadre national, mais pour des raisons de mise en page, quelques catégories ne suivent pas cet ordre : il sera alors utile de se référer à l'index ci-contre.

Au sein d'une même catégorie, le lecteur pourra trouver des espèces aux exigences écologiques très diverses. Les espèces de large amplitude sont ainsi les moins indicatrices des prairies semi-naturelles à flore diversifiée. Aussi, il a été décidé en Auvergne, pour la mesure unitaire Herbe 07 et pour certaines catégories, d'exclure des espèces présentes dans les types prairiaux les plus dégradés (eutrophisation, surpiétinement). Ces dernières sont précisées pour chacune des catégories concernées.

Les renseignements propres aux espèces et à leur écologie sont donnés à titre informatif. Un glossaire de termes techniques est proposé à la fin du document.

Méthodologie de contrôle

Les MAEC sont des contrats de 5 ans entre les agriculteurs volontaires et l'État ou la Région. Des aides nationales et européennes sont versées annuellement à l'agriculteur en contrepartie du respect d'engagements agro-environnementaux sur les surfaces contractualisées.

Pour les surfaces pastorales (bois pâturés et surfaces pour lesquelles la ressource fourragère peut provenir d'éléments ligneux : landes et parcours), les indicateurs de résultat ne sont pas fondés sur la diversité floristique, mais fondés sur une grille d'évaluation du niveau de pâturage ainsi que sur l'absence d'indicateurs de dégradation du tapis herbacé.

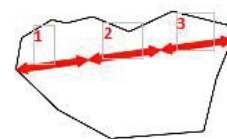
Pour les prairies permanentes, objet de ce guide, le cahier des charges s'appuie sur les principes suivants :

- les surfaces éligibles sont les prairies permanentes fauchées et/ou pâturées (les parcelles engagées ne doivent pas être retournées);
- absence de traitements phytosanitaires sur les surfaces contractualisées ;
- enregistrement des interventions sur les parcelles engagées ;
- les surfaces contractualisées devront comporter au moins 4 espèces floristiques (représentant 4 catégories) indicatrices de la qualité écologique et agronomique des prairies de fauche parmi les 20 catégories retenues sur le territoire concerné.

La présence des espèces indicatrices sera contrôlée de la manière suivante :

1^{ère} étape : traverser la parcelle le long d'une diagonale large (environ 4 mètres) pour juger de la présence d'au moins 4 catégories sur les 20 retenues dans le PAEC. Les bordures de la parcelle (sur 3 mètres) sont exclues.

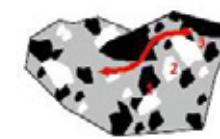
2^{ème} étape : diviser cette diagonale en trois et vérifier sur chaque tiers la présence d'au moins 4 catégories, selon les 3 cas de figures présentés ci-dessous. Cette méthode d'inspection permet de tenir compte de l'hétérogénéité des parcelles.



1 **Végétation homogène :** observations sur chaque tiers le long d'une diagonale choisie au hasard.



2 **végétation hétérogène et répartie selon un gradient :** observations sur chaque tiers le long d'une diagonale de façon à rendre compte de chaque type de végétation.



3 **végétation hétérogène formant une mosaïque :** observations en trois tiers le long d'un cheminement de façon à rendre compte de chaque type de végétation.

Période de contrôle

Compte tenu de l'engagement sur la qualité écologique des prairies semi-naturelles à flore diversifiée, le contrôle ne pourra être effectif que sur les périodes d'observation optimale de la flore, soit en Auvergne d'avril à septembre (adaptation en fonction des altitudes bien entendu) et avant la fauche pour les parcelles fauchées !

Recommandations (non obligatoires)

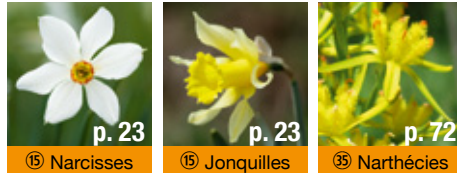
Les surfaces ciblées par cette mesure n'ont pas été retournées depuis de nombreuses années et sont exploitées de manière extensive. La préservation de la biodiversité des prairies passe par une fréquence d'utilisation faible (1 à 2 fauches annuelles et 1 à 2 passages du troupeau), une première utilisation plutôt tardive et une fertilisation limitée.

Identification

Cette double page vise à faciliter la reconnaissance des catégories.

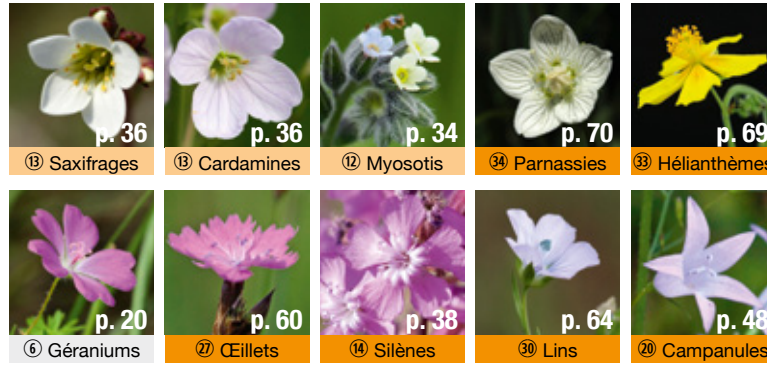
Les espèces «génériques» qui les composent sont rassemblées par similarité du type de fleur. Les n° de pages indiqués renvoient à la description des catégories.

Flleurs à 6 « pétales »



⑮ Narcissés p. 23 ⑮ Jonquilles p. 23 ⑮ Narthécies p. 72

Flleurs à (4-) 5 pétales (ou lobes)



⑬ Saxifragés p. 36 ⑬ Cardamines p. 36 ⑫ Myosotis p. 34 ⑮ Parnassies p. 70 ⑮ Hélianthèmes p. 69
⑥ Géraniums p. 20 ⑦ Œillets p. 60 ⑭ Silènes p. 38 ⑩ Lins p. 64 ⑩ Campanules p. 48

Flleurs en capitules, en tête ou en épis serrés



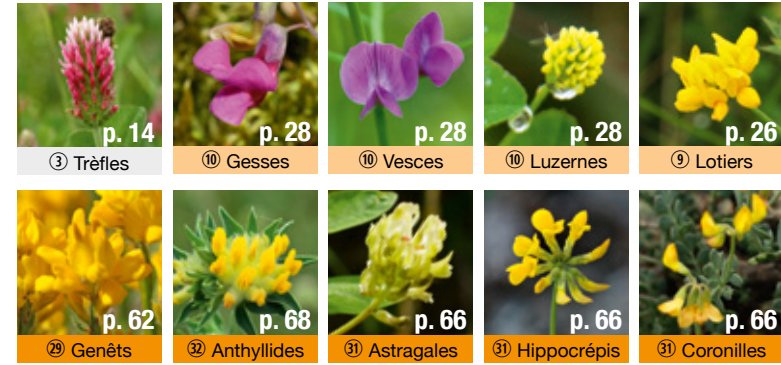
① Liondents p. 9 ① Crépis p. 11 ① Épervières p. 10 ⑦ Marguerites p. 22 ⑮ Bistorte p. 40
② Salsifis p. 52 ② Scorzonères p. 52 ② Arnica p. 56 ⑮ Raiponces p. 44 ⑮ Pimprenelle p. 46
② Knauties p. 50 ② Scabieuses p. 50 ② Succises p. 50 ⑧ Centaurées p. 24 ⑧ Serratules p. 24

Flleurs discrètes, petites et/ou peu colorées



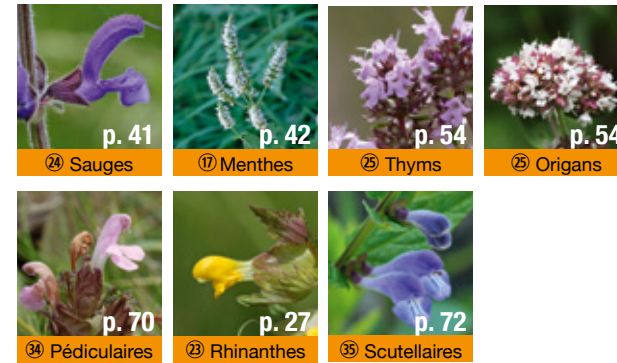
⑤ Gaillets p. 18 ② Oseilles p. 12 ⑦ Reine des prés p. 42 ④ Fenouils p. 16 ④ Achillées p. 16

Flleurs de type papilionacées



③ Trèfles p. 14 ⑩ Gesses p. 28 ⑩ Vesces p. 28 ⑩ Luzernes p. 28 ⑨ Lotiers p. 26
② Genêts p. 62 ② Anthyllides p. 68 ③ Astragales p. 66 ③ Hippocrépis p. 66 ③ Coronilles p. 66

Flleurs de type bilabiées



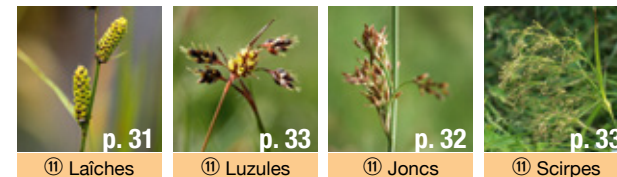
④ Sauges p. 41 ⑦ Menthes p. 42 ⑤ Thyms p. 54 ⑤ Origans p. 54
④ Pédiculaires p. 70 ③ Rhinanthes p. 27 ⑤ Scutellaires p. 72

Autres types



② Polygales p. 57 ⑦ Orchidées p. 59

Flleurs de type graminées



① Laïches p. 31 ① Luzules p. 33 ① Joncs p. 32 ① Scirpes p. 33

Fréquence forte
(espèces très communes)

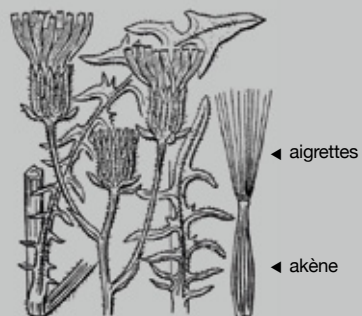
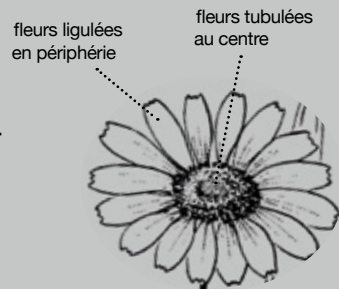
Fréquence moyenne
(espèces communes)

Fréquence faible
(espèces peu communes)

Catégorie 1

Liondents, Épervières ou Crépis

Appartenant à la famille des Astéracées, les Liondents, Épervières et Crépis ont des fleurs jaunes toutes ligulées et réunies en capitules terminaux. Leur détermination est délicate car, au sein de chacun de ces genres, beaucoup d'espèces ne se distinguent qu'en observant à la loupe des critères sur les akènes (fruits). De plus, la famille des Astéracées est vaste avec de nombreux autres genres également à capitules jaunes.



Les Liondents (*Leontodon*)

Les bractées sont inégales et sur plusieurs rangs. Les feuilles sont disposées en rosette, toutes à la base. Ces espèces sont non gazonnantes.

Les Épervières (*Pilosella*) p. 10

Les feuilles sont disposées en rosette. Elles sont gazonnantes en émettant des stolons aériens. Plantes fréquemment poilues avec des poils plumeux ou dentés.

Les Crépis (*Crepis*) p. 11

Les feuilles sont souvent munies d'oreillettes et les bractées externes souvent étalées. Les fruits sont rétrécis au sommet. Les aigrettes sont blanc pur (sauf chez *Crepis paludosa*).



Crepis mollis © A. DESCHÊMACKER - CBNM/C

Liondent hispide *Leontodon hispidus*

Famille : Astéracées
Floraison : mai-septembre
Hauteur : 10 - 60 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



🔍 Descriptif

- 🌸 1 seul capitule penché avant la floraison
- 🌼 ligules jaunes
- 🍃 rosette rugueuse
- 🌿 non ramifiée, peu ou pas épaissie sous le capitule
- 🍎 akènes non atténués, glabres à aigrette roussâtre et soies plumeuses

Risque de confusion avec les porcelles (genre *Hypochaeris*) qui ont souvent plusieurs capitules, un réceptacle pourvu d'écaillés et des feuilles très étalées au sol, à poils raides et un peu piquants.

🌳 **Habitat :** pelouses et prairies maigres.

🚜 **Indication agricole**

Espèce de valeur fourragère médiocre.

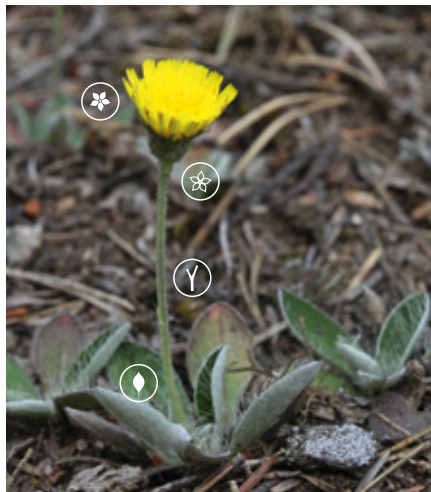
🌿 **Autres espèces acceptées**

- *Scorzoneroides pyrenaica*, espèce très proche et *Scorzoneroides autumnalis*, autrefois classés dans le genre *Leontodon*
- *Leontodon saxatilis* plus rare.

Épervière piloselle

Pilosella officinarum

Famille : Astéracées
Floraison : mai- septembre
Hauteur : 5 - 30 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- ☼ 1 seul capitule
- ☼ ligules jaunes, les extérieures avec une bande pourpre dessous
- 🍃 feuilles entières, poilues et blanchâtres (surtout en dessous)
- 🌿 tige sans feuille et poilue
- 🍎 akène tronqué de 2 mm

Habitat

Pelouses et prairies sèches.

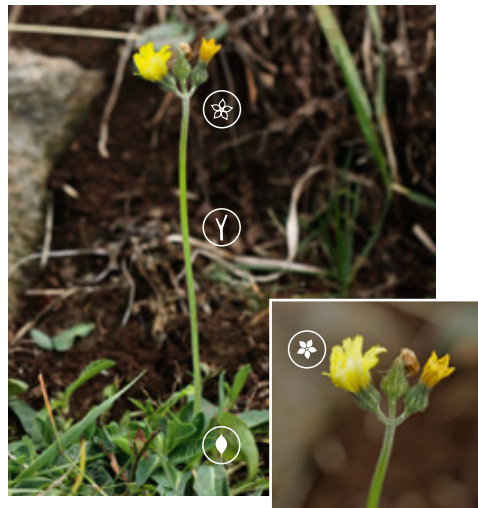
Indication agricole

Espèce non fourragère. Elle colonise les sols nus et peut indiquer un surpâturage.

Épervière petite-laitue

Pilosella lactucella

Famille : Astéracées
Floraison : mai- septembre
Hauteur : 5 - 30 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- ☼ 1 à 7 capitules en corymbe terminal
- ☼ ligules jaunes, les extérieures striées de pourpre dessous
- 🍃 feuilles entières vert-glaucque avec, parfois, quelques cils à la base
- 🌿 tige nue ou munie d'une petite feuille
- 🍎 akène tronqué de 2 mm

Habitat

Pelouses humides à paratourbeuses.

Indication agricole

Espèce non fourragère. Elle colonise les sols nus et peut indiquer un surpâturage.

Autre espèce acceptée

Pilosella peleteriana, plus rare.

Crépis bisannuel

Crepis biennis

Famille : Astéracées
Floraison : mai - juillet
Hauteur : 50 - 150 cm
Longévité : bisannuelle / vivace
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- ☼ capitules nombreux et écartés
- ☼ fleurs ligulées jaunes ; involucre glanduleux à bractées externes étalées
- 🍃 feuilles pétiolées dans la rosette ; peu embrassantes (avec deux oreillettes) mais fortement découpées sur la tige
- 🌿 tige cannelée et poilue
- 🍎 akènes jaunes

Risque de confusion avec les *Picris*, râpeux et accrochant au toucher.

Habitat

prairies fraîches.

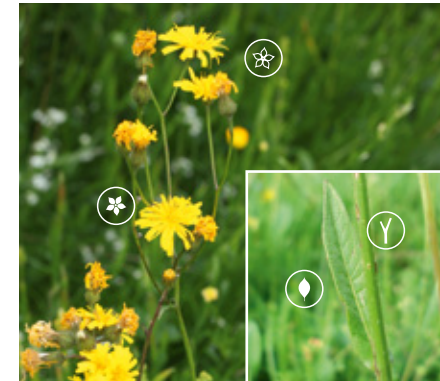
Indication agricole : espèce de valeur fourragère moyenne. Tolérante à la fertilisation, elle se maintient dans des prairies peu diversifiées.

Autres espèces acceptées : *Crepis capillaris*, *C. vesicaria* subsp. *taraxacifolia* (espèce très proche de *C. biennis*), *C. paludosa* (prairies humides montagnardes) et *Crepis conyzifolia* (pelouses des étages montagnard et subalpin).

Crépis mou

Crepis mollis

Famille : Astéracées
Floraison : juillet - septembre
Hauteur : 30 - 50 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

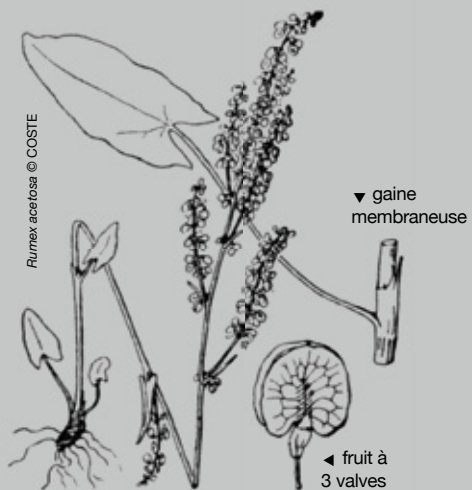
- ☼ nombreux capitules
- ☼ fleurs ligulées jaunes ; involucre glanduleux à bractées courtes
- 🍃 feuilles embrassantes, ressemblant à celles des *Succisa*
- 🌿 tige striée
- 🍎 akènes jaunes

Habitat : pelouses et prairies maigres de l'étage montagnard.

Indication agricole : espèce de valeur fourragère moyenne. Peu tolérante à la fertilisation, elle est une bonne indicatrice des prairies à flore diversifiée.

Catégorie 2

Petites Oseilles



Les **Oseilles**, classées dans le genre *Rumex* et appartenant à la famille des Polygonacées, ont des feuilles sagittées au goût acide permettant de les distinguer facilement des autres espèces de ce genre. Les fleurs sont discrètes et sans corolles. Le fruit est formé de trois valves.



Rumex acetosella © A. DESCHERMACKER - CBNMC

Grande Oseille

Rumex acetosa

Famille : Polygonacées
Floraison : mai - août
Hauteur : 30 - 100 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- inflorescence longuement nue à la base
- petites fleurs verdâtres-rougeâtres
- feuilles pétiolées en forme de flèche, goût acide
- gaine membraneuse
- fruit à 3 valves membraneuses

Ne pas confondre avec *Rumex thyrsiflorus*, plus rare, à oreillettes recourbées en dehors ou en dedans et présente principalement dans les prairies alluviales sèches.

Habitat : tous types de prairies.

Indication agricole

Espèce de valeur fourragère moyenne, présentant une large amplitude écologique ce qui la rend peu indicatrice des prairies à flore diversifiée.

Petite oseille

Rumex acetosella

Famille : Polygonacées
Floraison : mai - août
Hauteur : 10 - 50 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- inflorescence grêle et effilée
- petites fleurs verdâtres-rougeâtres
- petites feuilles pétiolées en forme de flèche, souvent rougeâtres
- gaine membraneuse
- fruit à 3 valves membraneuses

Habitat

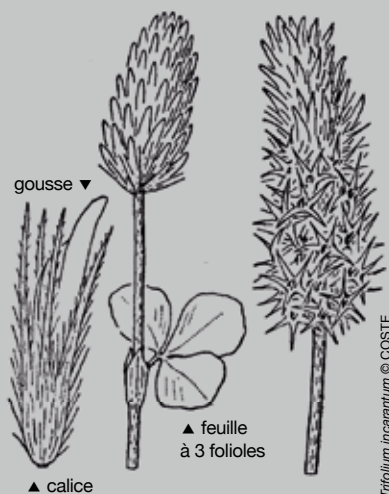
Pelouses et prairies maigres.

Indication agricole

Espèce non fourragère. Elle colonise les plages de sol nu et est donc courante dans les prairies sèches. Elle peut aussi indiquer un surpâturage.

Catégorie ③

Trèfles



Trifolium incarnatum © COSTE

Les **Trèfles** appartiennent à la famille des **Fabacées (Légumineuses)** et présentent des feuilles à trois folioles avec des stipules soudées au pétiole. Les fleurs sont groupées en têtes plus ou moins allongées. Les sépales sont soudés à la base. Le fruit est une gousse, discrète, et cachée par le calice ou le dépassant peu.

On s'intéressera principalement dans cette catégorie aux « petits trèfles annuels à fleurs jaunes » qui sont des indicateurs à la fois abondants et faciles à déterminer. Ne pas confondre avec les Luzernes (*Medicago* sp.) qui ont une fleur de morphologie proche mais un fruit qui forme une gousse recourbée en hélice sur deux à trois tours.

Sont exclus de la catégorie :

Trifolium pratense (Trèfle des prés ou Trèfle violet), *Trifolium repens* (Trèfle blanc) et *Trifolium hybridum* (Trèfle hybride), souvent semés et présents dans les prairies à faible diversité.

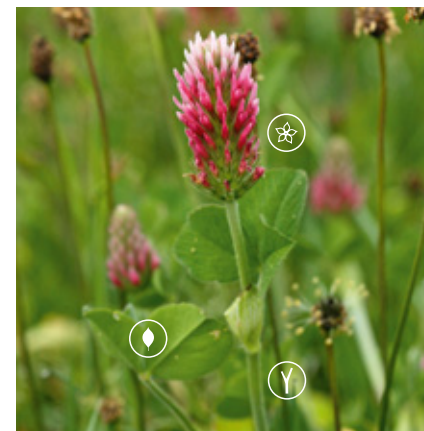


Trifolium incarnatum subsp. molinerii © S. PERERA

Trèfle de Molinier

Trifolium incarnatum
subsp. *molinerii*

Famille : Fabacées
Floraison : mai - juillet
Hauteur : 25 - 50 cm
Longévité : annuelle
Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- inflorescence allongée rouge à la base et blanche au sommet
- folioles à peine plus longues que larges
- tige robuste et velue

La subsp. *incarnatum* à fleurs rouge foncé est parfois semée.

Habitat

Tous types de prairies et pelouses jusqu'à 1000-1100 m d'altitude.

Indication agricole

Espèce de très bonne valeur fourragère. Son cycle annuel nécessite de la récolter tôt dans la saison pour conserver cette valeur.

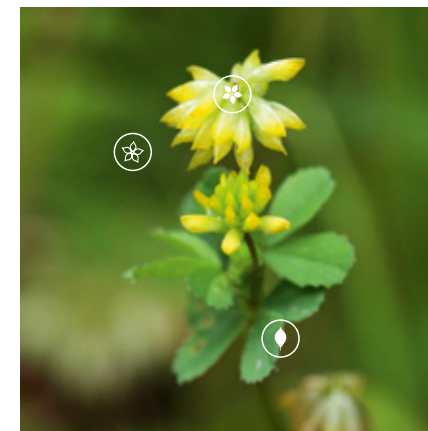
Autres espèces acceptées

La catégorie comprend l'ensemble des trèfles des prairies et des pelouses. Seuls les trois grands trèfles *Trifolium repens*, *Trifolium pratense* et *Trifolium hybridum* sont exclus.

Trèfle douteux, Petit trèfle jaune

Trifolium dubium

Famille : Fabacées
Floraison : mai-septembre
Hauteur : 5 - 20 cm
Longévité : annuelle
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- inflorescence en tête de 6 à 15 fleurs groupées
- fleurs jaune pâle
- feuilles composées de 3 folioles obovales en coin
- tige grêle, plus ou moins couchée, peu velue
- gousse discrète

Ne pas confondre ces espèces avec les luzernes (*Medicago* sp.) au fruit entortillé.

Habitat : prairies et pelouses.

Indication agricole

Espèce de bonne valeur fourragère, présentant des variations inter-annuelles importantes en terme d'abondance. Sensible à une augmentation de la fertilisation.

Catégorie 4

Achillées,
Fenouils

Achillea millefolium © COSTE

La catégorie comprend à la fois les **Achillées** de la famille des Astéracées et les **Fenouils** de la famille des Apiacées. Les fleurs, de ces dernières, sont groupées en ombelle, c'est à dire que les pédoncules floraux partent tous du même point. C'est ce caractère qu'exprime l'ancien nom de la famille : Umbellifères.





ombelle ▶



Foeniculum vulgare © COSTE

Achillée millefeuille

*Achillea millefolium***Famille :** Asteracées**Floraison :** juin - septembre**Hauteur :** 20 - 70 cm**Longévité :** vivace**Fréquence régionale :** forte
 **Descriptif**

-  corymbe compact de petits capitules
-  fleurs blanches à rosées
-  feuilles très découpées à folioles linéaires
-  tige pubescente parfois laineuse

 **Habitat**

Tous types de prairies.

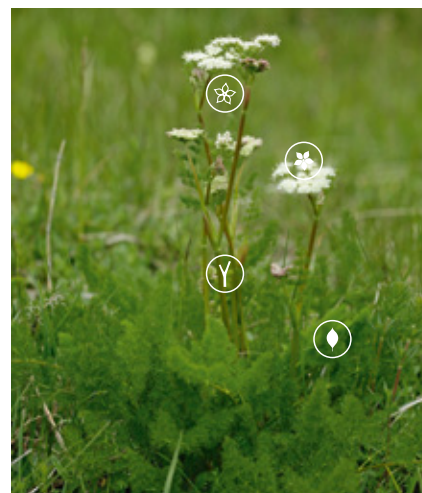
 **Indication agricole**






Espèce de valeur fourragère moyenne présentant une large amplitude écologique ce qui la rend peu indicatrice de prairies à flore diversifiée.

 **Autre espèce acceptée**

Achillea ptarmica, espèce commune des prairies fraîches et *A. roseoalba*, rare.

Fenouil des Alpes ; Cistre

*Meum athamanticum***Famille :** Apiacées**Floraison :** juin - août**Hauteur :** 15 - 60 cm**Longévité :** vivace**Fréquence régionale :** moyenne
 **Descriptif**

-  ombelle à 5 - 15 rayons inégaux
-  fleurs blanches, bractées filiformes
-  feuilles vert foncé, divisées et filiformes
-  tige striée creuse
-  fruits oblongs à côtes carénées saillantes

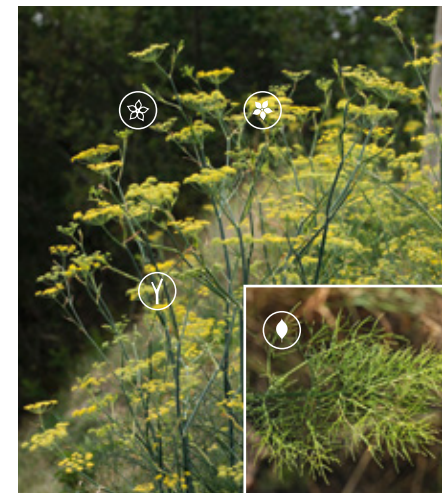
 **Habitat**






Prairies maigres et pelouses montagnardes.

 **Indication agricole**

Espèce considérée comme fourragère médiocre mais présentant une forte valeur aromatique à goût anisé ce qui augmente l'appétence au foin. Disparaît en cas d'excès de fertilisation. Elle est appelée localement Cistre. Cette plante est le symbole de l'AOP «fin gras du Mézenc».

Fenouil commun

*Foeniculum vulgare***Famille :** Apiacées**Floraison :** juillet - septembre**Hauteur :** 50 - 200 cm**Longévité :** bisannuelle ou vivace**Fréquence régionale :** faible
 **Descriptif**

-  ombelle large à 10 - 30 rayons longs
-  fleurs jaunes aux pétales enroulées en dedans
-  feuilles vert glauque, divisées, filiformes à large gaine
-  tige cannelée (creusée de sillons)
-  fruit formé de 2 akènes à côtes saillantes

 **Habitat**

Espèce de friche et exceptionnellement dans les pelouses sèches des substrats marno-calcaires de Limagne et du Val d'Allier. Peu présente dans les prairies d'Auvergne.

 **Indication agricole**

Espèce considérée comme non fourragère. Odeur anisée.

Catégorie 5

Gailllets



Galium verum © COSTE

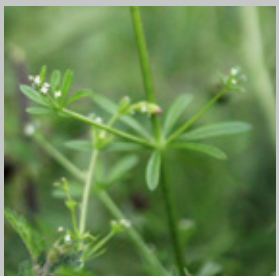
Les **Gailllets** appartiennent à la famille des **Rubiacées**. Les feuilles sont verticillées par 4-7, linéaires ou plus ou moins larges. Les fleurs, nombreuses et très petites, présentent 4 pétales soudés en croix.

Ces espèces sont souvent appelées « Caille-lait » en raison de leur utilisation ancienne pour faire cailler le lait, préalablement à la confection de fromages. C'est la contraction de ce vieux nom qui a donné « Gaillet ».



Est exclu de la catégorie :

Le Gaillet gratteron (*Galium aparine*).



Galium verum © A. DESCHENACKER - GENIAC

Gaillet mollugine (groupe)

Galium gr. mollugo

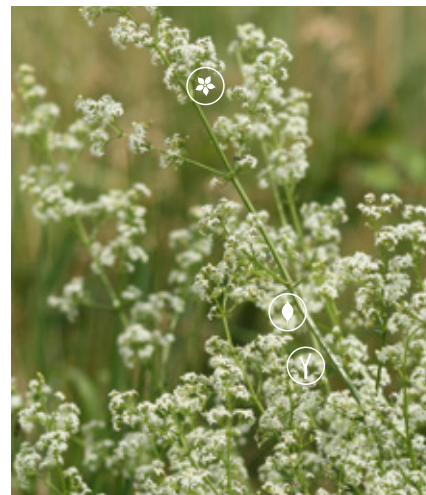
Famille : Rubiacées

Floraison : mai - octobre

Hauteur : 30 - 150 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



🔍 Descriptif

- 🌸 petites (3 mm) fleurs blanches ; pédoncules floraux écartés
- 🍃 feuilles courtes verticillées par 6-8, obovales à linéaires, mucronées (terminées par une courte pointe raide)
- 🌿 longue tige peu rigide à 4 angles ; renflées aux nœuds

🌳 **Habitat :** tous types de prairies.

🚜 Indication agricole

Espèces considérées comme fourragères médiocres présentant une large amplitude écologique ce qui les rend peu indicatrices des prairies à flore diversifiée.

🌸 Autres espèces acceptées

On peut citer également dans la catégorie : *Galium pumilum*, *G. saxatile* et *G. parisiense*, *G. album* ainsi que les gailllets des zones humides tels que *G. palustre* et *G. uliginosum*.

Gaillet vrai

Galium verum

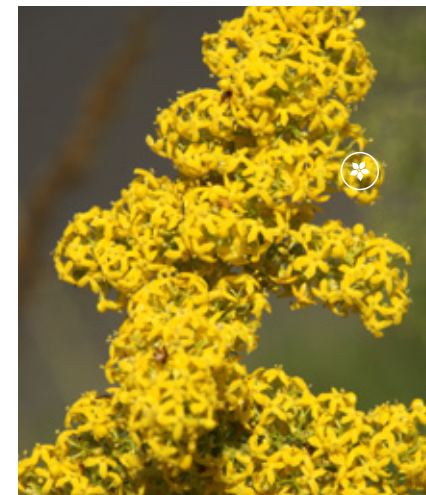
Famille : Rubiacées

Floraison : juin - septembre

Hauteur : 20 - 60 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



🔍 Descriptif

- 🌸 petites fleurs jaunes vif, odorantes
- 🍃 verticilles de 8-12 feuilles linéaires courtes (1-3 cm)
- 🌿 tige arrondie, sans poils ou pubescente
- 🍏 petits fruits sans poils et lisses

🌳 **Habitat :** prairies maigres et pelouses.

Catégorie 6

Géraniums



Les **Géraniums** appartiennent à la famille des **Géraniacées** et ont des feuilles aussi longues que larges, plus ou moins profondément découpées et parcourues de nervures en éventail. Les fleurs à 5 pétales sont le plus souvent regroupées par deux. Le fruit est surmonté d'un long bec et se divise, à maturité, en cinq lanières qui se recourbent.

Sont exclus de la catégorie :



Geranium columbinum,
G. dissectum, *G. lucidum*,
G. molle, *G. pusillum*,
G. rotundifolium et *G. pyrenaicum*

Il s'agit de petits géraniums, plutôt annuels, très tolérants à l'enrichissement du milieu et qui se développent très rapidement dans les prairies temporaires à la faveur de plages de sol nu. Les deux espèces retenues et présentées ci-contre sont à l'inverse de grandes plantes vivaces des prairies à flore diversifiée.

Geranium sanguineum © A. DESCHÉEMACKER - CBNMC



Geranium des bois

Geranium sylvaticum

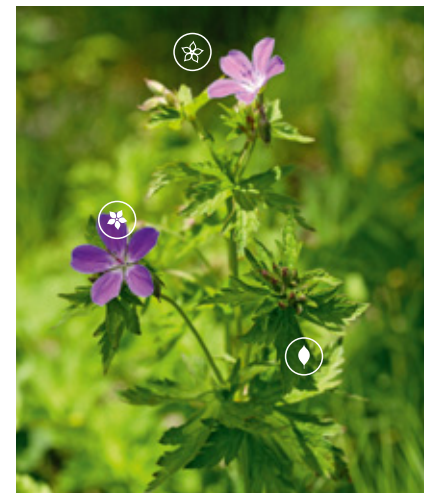
Famille : Geraniacées

Floraison : juin - août

Hauteur : 40 - 80 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- fleurs disposées par 2 au sommet d'un pédoncule
- grandes fleurs violettes à 5 pétales libres
- feuilles à contour polygonal divisées en 5-7 lobes dentés
- tige noueuse
- fruit allongé en bec

Habitat

Prairies fraîches montagnardes, naturellement riches en nutriments.

Indication agricole

Espèce de bonne valeur fourragère, pouvant se maintenir dans des prairies de montagne fortement fertilisées à faible diversité (valeur indicatrice moyenne).

Géranium livide

Geranium phaeum

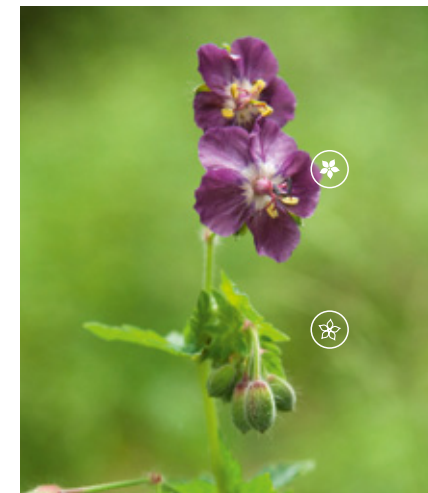
Famille : Geraniacées

Floraison : juin - septembre

Hauteur : 20 - 60 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- fleurs solitaires ou par 2
- pétales, rejetés en arrière, d'un rouge violacé sombre avec une base plus claire
- feuilles à contour polygonal divisées en 5-7 lobes
- fruit allongé en bec

Habitat

Prairies fraîches montagnardes, naturellement riches en nutriments.

Indication agricole

Espèce de bonne valeur fourragère.

Autre espèce acceptée

Geranium sanguineum, rencontré parfois dans les pelouses thermophiles, en particulier en Limagne.

Catégorie 7

Grande Marguerite



La **Grande marguerite** est une espèce de la famille des **Astéracées**. Ce qu'on appelle habituellement la «fleur» de marguerite est en réalité un ensemble de fleurs de deux types. Les centrales, de couleur jaune, sont de petites fleurs en tube et les fleurs périphériques possèdent une languette blanche appelée ligule. La «fleur» de marguerite, au sens commun, est donc en fait composée d'un grand nombre de fleurs toutes insérées au même niveau sur un réceptacle, c'est ce que l'on nomme un capitule. C'est à ce caractère que cette famille doit son ancien nom de **Composées**. Sous le capitule, les bractées forment un involucre.

Grande marguerite *Leucanthemum gr. vulgare*

Famille : Astéracées

Floraison : mai - août

Hauteur : 20 - 100 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- grand capitule bicolore
- fleurs tubulées jaunes au centre et fleurs ligulées blanches à la périphérie
- feuilles sessiles dentées sur la tige ; feuilles pétiolées à la base.
- grande tige feuillée
- akène sans aigrette

Habitat

Prairies maigres.

Indication agricole

Espèce considérée comme fourragère médiocre qui disparaît en cas de fauche précoce ou d'excès de fertilisation (bonne valeur indicatrice).

Jonquille *Narcissus pseudonarcissus*

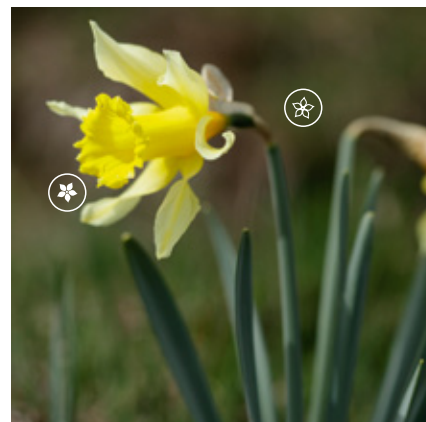
Famille : Amaryllidacées

Floraison : mars - mai

Hauteur : 20 - 40 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- tube central en forme d'entonnoir évasé à bord dentelé ou lobé
- 3 pétales et 3 sépales jaunes identiques
- feuilles plates larges de 4 à 15 millimètres, parfois aussi longues que la tige
- tige aplatie et marquée en long de 2 angles

Habitat

Prairies moyennement à très humides, plutôt en montagne.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère, la Jonquille, comme le Narcisse, est une espèce sensible à l'augmentation de la fertilisation, bonne indicatrice des prairies à flore diversifiée.

Autre espèce acceptée

Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*) ci-contre, à fleurs blanches.

Catégorie 15

Narcisses, Jonquilles

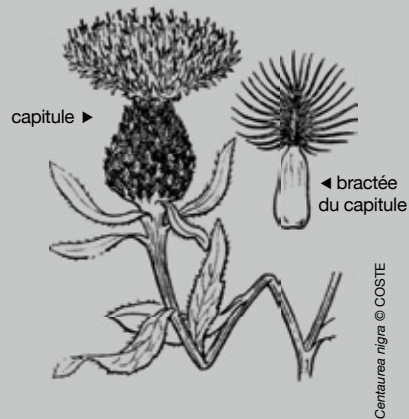


Les **Narcisses** et **Jonquilles**, de la famille des **Amaryllidacées** se reconnaissent facilement à leurs fleurs qui possèdent trois sépales et trois pétales égaux, soudés en tube sur une longueur plus ou moins grande dans leur partie inférieure et étalés dans leur partie supérieure.

Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*).



Catégorie 8

Centaurées,
Sératules

Les **Centaurées** et les **Sératules** appartiennent à la famille des **Astéracées**. Les fleurs roses, bleues à mauves, sont rayonnantes ou non et réunies en capitules plus ou moins renflés. Les bractées entourant le capitule sont souvent un critère de détermination important.



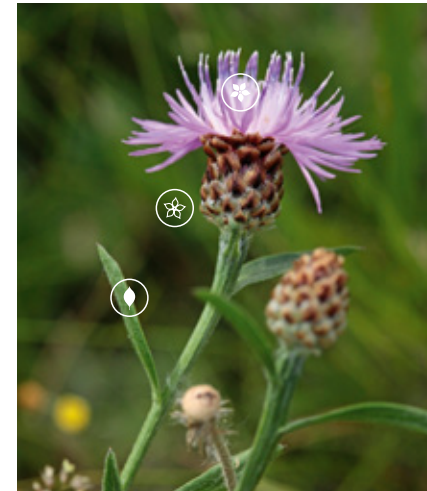
Serratula tinctoria © A. DESCHÈMACKER - CBNMC



Centaurée jacée

Centaurea jacea

Famille : Astéracées
Floraison : juin - juillet
Hauteur : 30 - 80 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : moyenne


Descriptif

- capitule généralement solitaire de fleurs rayonnantes en périphérie
- fleurs purpurines ; bractées laciniées
- feuilles lancéolées entières ou peu découpées
- akène sans aigrette

Habitat : prairies maigres.

Indication agricole

Espèce considérée comme fourragère médiocre qui disparaît en cas de fauche précoce ou d'excès de fertilisation (bonne valeur indicatrice). Aromatique pour les fourrages.

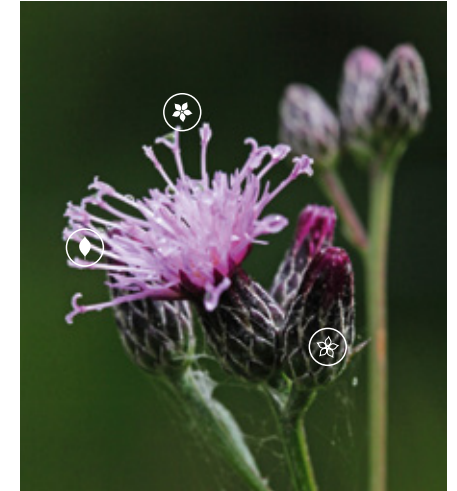
Autre espèce acceptée

Centaurea nigra, *C. decipiens*, *Cyanus montanus* (= *Centaurea montana*).

Serratule des teinturiers

Serratula tinctoria

Famille : Astéracées
Floraison : juillet - septembre
Hauteur : 30 - 100 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : moyenne


Descriptif

- plusieurs petits capitules terminaux
- fleurs en tubes pourpres ; bractées lancéolées, noirâtres bordées de clair
- feuilles variables, les inférieures entières, les autres très découpées
- akène à aigrette roussâtre

Habitat

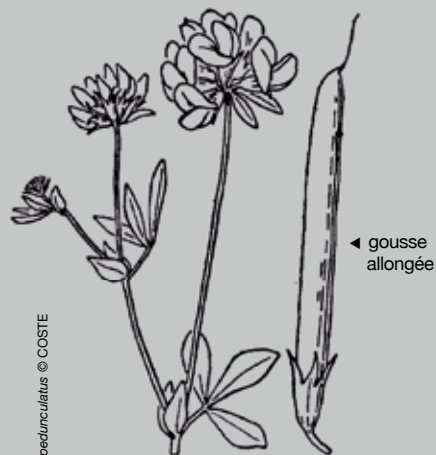
Prairies humides à paratourbeuses et pelouses fraîches, plutôt en montagne.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère. Très sensible à la fertilisation.

Catégorie 9

Lotiers

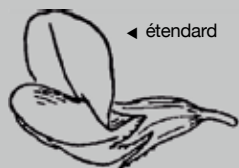


Lotus pedunculatus © COSTE

◀ gousse allongée

Les **Lotiers** sont des espèces herbacées de la famille des Fabacées dont les feuilles ont en apparence 5 folioles (en réalité : 3 folioles et 2 stipules semblables).

Les fleurs, dites papilionacées, sont solitaires ou groupées en têtes. Elles sont composées de 5 pétales particuliers : l'un d'entre eux, redressé, est l'étendard. Les 2 pétales opposés, soudés entre eux constituent la carène qui est bordée par les 2 derniers, les ailes. Cela donne à cette fleur l'aspect général d'un papillon d'où l'ancien nom de cette famille, « Papilionacées ».



◀ étendard

▲ ailes et carènes

Lotier corniculé

Lotus corniculatus

Famille : Fabacées
Floraison : mai - septembre
Hauteur : 10 - 50 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- ☼ de 3 à 6 fleurs groupées en couronne sur un long pédoncule
- ☼ fleurs jaunes papilionacées
- ◊ 3 folioles et 2 stipules ovales
- Y tige pleine
- 🍏 gousse allongée droite

🌳 **Habitat :** Prairies maigres.

🚗 **Indication agricole**

Espèce de bonne valeur fourragère, sensible à la fertilisation et à la fermeture du couvert par les grandes graminées.

🌸 **Autres espèces acceptées**

- *Lotus pedunculatus*, espèce commune dans les prairies humides, que l'on différencie de *L. corniculatus* par sa tige creuse.
- *Lotus angustissimus* (pelouses), *L. glaber* et *L. maritimus* (pelouses maricoles temporairement humides), très rares en Auvergne

Petit rhinante

Rhinanthus minor

Famille : Orobanchacées
Floraison : mai - juin
Hauteur : 15 - 50 cm
Longévité : annuelle
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- ☼ inflorescence en épi
- ☼ calice ventru, sans poils sur les 2 faces, corolle jaune à 2 lèvres
- ◊ feuilles opposées et dentées

🌳 **Habitat**

Pelouses et prairies maigres.

🚗 **Indication agricole**

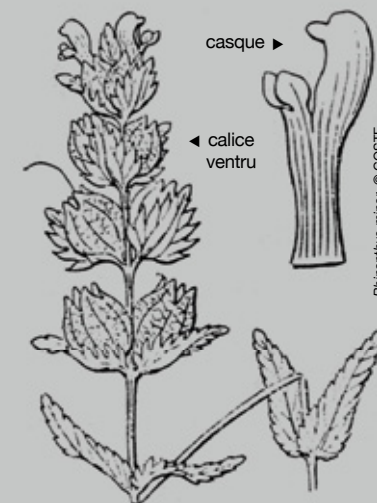
Espèce considérée comme non fourragère. Sensible à la fertilisation et à la fermeture du tapis graminéen par les grandes graminées.

🌸 **Autres espèces acceptées**

Le Rhinante crête de coq (*R. alectorolophus*), qui se distingue de *R. minor* notamment par ses calices poilus.

Catégorie 23

Rhinanthes



Rhinanthus minor © COSTE

Les **Rhinanthes** appartiennent à la famille des Orobanchacées, plantes parasites. Ils se reconnaissent à leurs fleurs jaunes à deux lèvres, la supérieure en casque terminée par deux dents, et par leur calice ventru, aplati latéralement. Les fleurs possèdent 4 étamines : 2 longues et 2 courtes. Les feuilles et les bractées sont dentées.

Catégorie 10

Gesses,
Vesces,
Luzernes
sauvages

Les Gesses, Vesces et Luzernes sauvages sont des plantes de la famille des Fabacées dont les fleurs sont papilionacées (voir p. 26)

Les feuilles sont composées de folioles (sauf chez *Lathyrus nissolia* et *Lathyrus aphaca*) et terminées par une vrille ou une pointe. Ces plantes ont un grand intérêt agronomique car elles sont capables de fixer l'azote atmosphérique grâce à des bactéries qu'elles hébergent dans leurs racines.

Les Gesses (*Lathyrus*)

Les Gesses ont des feuilles composées de folioles peu nombreuses (0 – 5 paires) terminées, ou non, par une vrille.

Les Vesces (*Vicia*)

Les Vesces ont en général des folioles nombreuses (plus de 5 paires) avec également souvent la présence de vrille à l'extrémité de la feuille.

Les Luzernes (*Medicago*)

Les Luzernes ont une feuille divisée en trois folioles. Les gousses sont caractéristiques car enroulées en spirales sur un ou plusieurs tours.



Est exclu de la catégorie :

La Luzerne cultivée (*Medicago sativa* subsp. *sativa*), cf. photo ci-contre.

Gesse à feuilles de lin,
Gesse des montagnes

Lathyrus linifolius

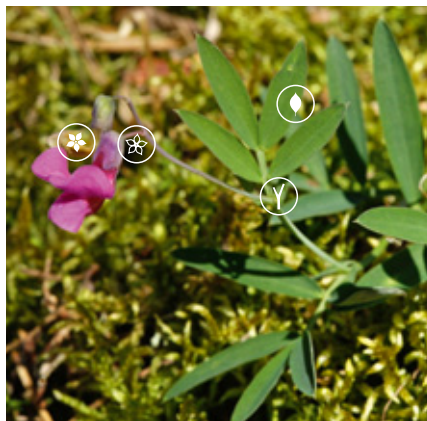
Famille : Fabacées

Floraison : avril - juin

Hauteur : 15 - 30 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif



petites grappes plus longues que la feuille correspondante



fleurs d'abord rouge violacé puis bleuâtres



4-8 folioles ovales-allongées ; ne se terminant pas par une vrille mais par une petite arête



tige ailée



gousse droite très étroite



Habitat

Pelouses et prairies mésophiles montagnardes.



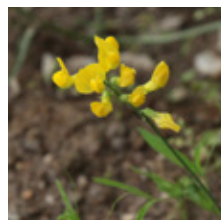
Indication agricole

Espèce de bonne valeur fourragère, sensible à la fertilisation.



Autres espèces acceptées

Lathyrus pratensis (photo ci-dessus), *L. nissolia*, *L. sphaericus*, *L. angulatus* et de façon plus anecdotique *L. sylvestris*, *L. tuberosus*, *L. aphaca*, *L. hirsutus*.



La Gesse des prés (*Lathyrus pratensis*)

Vesce à feuilles étroites

Vicia angustifolia

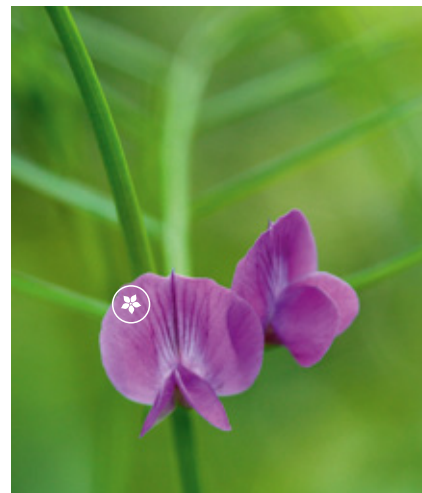
Famille : Fabacées

Floraison : avril - octobre

Hauteur : 10 - 90 cm

Longévité : annuelle

Fréquence régionale : forte



Descriptif



fleurs solitaires axillaires



fleurs pourpre violacé



feuilles à nombreuses folioles en nombre impair avec une vrille terminale ; folioles étroitement lancéolés à linéaires



tige plus ou moins poilue



gousse non bosselée, noire à maturité



Habitat : prairies et pelouses diverses.



Indication agricole

Espèce de bonne valeur fourragère, sensible à la fertilisation. Une espèce proche, *V. sativa*, est parfois cultivée.



Autres espèces acceptées

Vicia cracca, *V. sepium* et *V. hirsuta*, toutes trois communes, ainsi que de nombreuses autres espèces plus rares.

Luzerne lupuline

Medicago lupulina

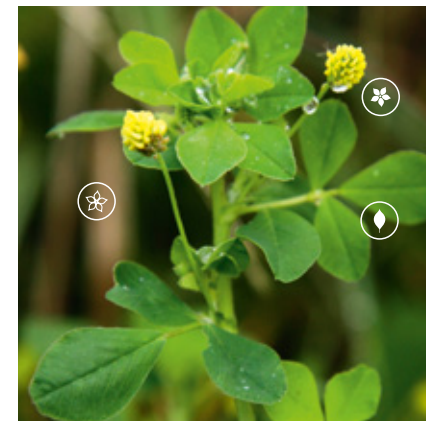
Famille : Fabacées

Floraison : avril - octobre

Hauteur : 10 - 30 cm

Longévité : annuelle, parfois vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif



têtes denses ovoïdes



fleurs jaunes petites (2-3 mm)



3 folioles arrondies et dentées au sommet ; stipules aiguës



tige souvent couchée



gousse en forme de rein, noire à maturité

Des risques de confusion avec les autres *Medicago* à fleurs jaunes ou les trèfles à fleurs jaunes. Particulièrement avec *Medicago arabica* plus rudérale et qui se différencie par ses folioles plus triangulaires et marqués d'une tache noire.



Habitat : prairies et pelouses diverses



Indication agricole :

Espèce de bonne valeur fourragère, sensible à la fertilisation.



Autres espèces acceptées

Medicago arabica, *M. orbicularis*, *M. polymorpha*, *M. rigidula*, *M. minima*, *M. monspeliaca* et *M. sativa* subsp. *falcata*.

Catégorie 11

Laïches, Joncs, Scirpes et Luzules

Cette catégorie comprend les plantes de la famille des Cyperacées, grande famille cosmopolite d'environ 5000 espèces dont 4 genres sont présentés ici : *Carex*, *Juncus*, *Scirpus* et *Luzula*.



Les Laïches (*Carex*) p. 31

Genre très diversifié, les Laïches sont des plantes herbacées, à aspect de graminées, vivaces que l'on peut reconnaître à leur tige trigone (à trois angles) plus ou moins rude au toucher, et à leurs feuilles alternes, engainantes. L'inflorescence est composée d'épis et chaque fleur est unisexuée. Le fruit est un utricule.

Il existe deux grands types de Laïches : les Laïches à épis semblables (à la fois mâles et femelles) et les Laïches à épis distincts (épis mâles en haut et épis femelles en bas de l'inflorescence).

Les Joncs (*Juncus*) p. 32

Les joncs sont des plantes herbacées terrestres ou amphibies, à aspect de graminées avec des feuilles coriaces souvent linéaires, cylindriques ou comprimées. Les fleurs sont petites, peu colorées, à 6 tépales assez semblables scarieux et persistants. Les capsules contiennent de nombreuses graines.

Attention deux espèces de joncs sont exclues.

Les Scirpes (*Scirpus*) p. 33

Ce genre est représenté en Auvergne par *Scirpus sylvaticus*, à tige à trois angles et à feuilles à section en «V». Son inflorescence ample, présente de très nombreux petits épillets.

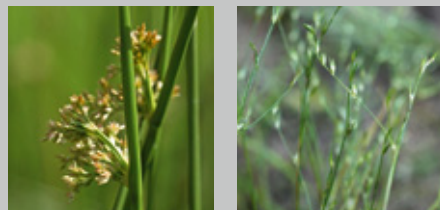
⚠ Sont exclus de la catégorie :

Le Jonc diffus (*Juncus effusus*), le plus commun en Auvergne y compris dans les prairies dégradées, est exclu.

Les Luzules (*Luzula*) p. 33

Les luzules sont des plantes à feuilles semblables à celles des graminées, généralement à longs poils blancs

Le Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*), petit jonc annuel, est également exclu de la catégorie.



GRUPE DE LAÏCHES À ÉPIS DIFFÉRENTS

Laïche noire

Carex nigra

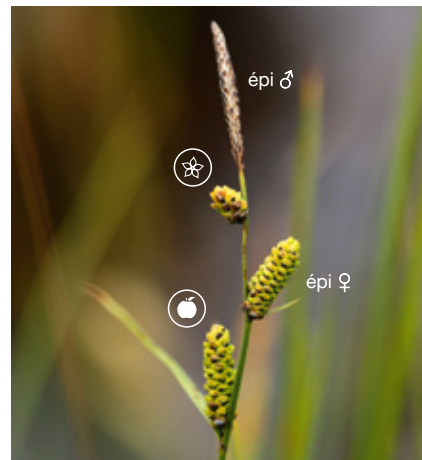
Famille : *Cyperacées*

Floraison : avril - juillet

Hauteur : 15 - 50 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



🔍 Descriptif

- ♂ 1-2 épis mâles noirs minces surmontant 2-5 épis femelles panachés noirs et verts (écailles et utricules)
- ♂ fleurs à 2 stigmates
- ♂ glauques, étroites 2-3 mm
- ♂ tige trigone (à 3 angles), rude au toucher
- ♂ utricules plats, verts à une écaille noire

🌳 Habitat

Prairies humides à paratourbeuses.

🚛 Indication agricole :

Espèce considérée comme non fourragère. Très sensible à la fertilisation.



Autres espèces acceptées : on peut citer également dans la catégorie des *Carex* à épis différents : *Carex caryophylla*, *C. caespitosa*, *C. pilulifera*, *C. panicea*, *C. flacca*, *C. leporina*, *C. echinata*, *C. hirta*, *C. pallescens*, *C. humilis*, *Carex hartmanii*. Dans la catégorie des *Carex* à épis semblables : *Carex praecox*, *C. pairae*, *C. divulsa*, *C. leersii*, *C. spicata*, *C. diandra*, *C. pulicaris*.

GRUPE DE LAÏCHES À ÉPIS SEMBLABLES

Laïche distique

Carex disticha

Famille : *Cyperacées*

Floraison : mai - juillet

Hauteur : 30 - 60 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



🔍 Descriptif

- ♂ épi court avec fleurs mâles et fleurs femelles
- ♂ fleurs à 2 stigmates ; écailles des fleurs femelles, aiguës et brun clair
- ♂ feuilles larges de 2-5 mm planes, rudes au toucher
- ♂ tige dressée, trigone, scabre
- ♂ utricules roux

🌳 Habitat

Prairies humides à paratourbeuses.

🚛 Indication agricole :

Espèce fourragère médiocre.

Jonc à tépales aigus

Juncus acutiflorus

Famille : *Joncacées*

Floraison : mai-août

Hauteur : 30 - 90 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif

- inflorescence lâche d'épillets
- fleurs à pédoncules allongés ; tépales aigus souvent recourbés au sommet
- feuilles à cloisons transversales (noueuses au toucher)
- tige légèrement aplatie
- capsule progressivement rétrécie en bec

Habitat

Prairies humides à paratourbeuses.

Indication agricole

Espèce considérée comme fourragère médiocre mais qui peut être valorisée par un pâturage précoce. Amplitude écologique assez large par rapport à la fertilisation.

Autres espèces acceptées : *Juncus squarrosus*, *J. conglomeratus* et *J. articulatus*

Jonc glauque

Juncus inflexus

Famille : *Joncacées*

Floraison : juin - août

Hauteur : 30-80 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif

- inflorescence latérale d'épillets
- fleurs verdâtres pédonculées
- pas de feuilles apparentes, elles sont analogues à la tige et dans son prolongement
- tige glauque, striée fortement

Ne pas confondre avec *Juncus effusus* qui possède une tige lisse, non glauque et qui est exclu de la catégorie.

Habitat

Prairies humides à paratourbeuses.

Indication agricole

Fourragère médiocre mais qui peut être valorisée par un pâturage précoce.

Scirpe des bois

Scirpus sylvaticus

Famille : *Cypéracées*

Floraison : juin - août

Hauteur : 40 - 100 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif

- inflorescence lâche de petits épillets
- très nombreuses fleurs
- feuilles longues, larges de 8-15 mm, planes, rudes aux bords
- tiges robustes, à trois faces convexes

Habitat

Prairies humides.

Indication agricole

Espèce considérée comme fourragère médiocre.

Luzule des champs

Luzula campestris

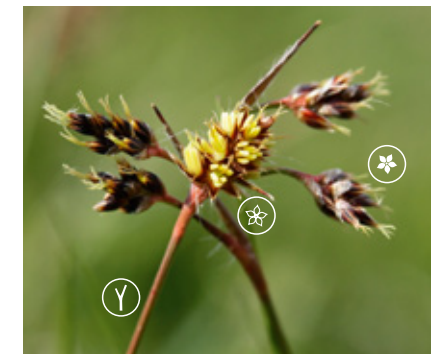
Famille : *Joncacées*

Floraison : avril - juin

Hauteur : 5 - 30 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif

- fleurs groupées en ombelle de 2-6 épis ovoïdes compacts et penchés
- fleurs brunes très petites
- feuilles linéaires assez étroites couvertes de longs poils blancs épars.
- tige ronde ; présence de tiges rampantes enracinées (stolons) d'où un aspect gazonnant.
- capsule un peu plus courte que les sépales

Habitat

Tous types de prairies maigres et de pelouses, plutôt sèches.

Indication agricole

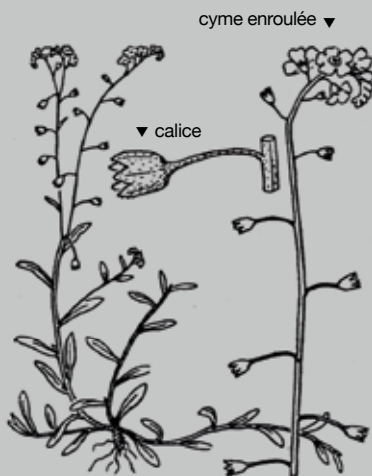
Espèce considérée comme non fourragère. Très sensible à la fertilisation, elle est une bonne indicatrice des prairies à flore diversifiée.

Autres espèces acceptées

Luzula multiflora et *Luzula congesta* liées aux milieux humides. Egalement *Luzula spicata*, plus rare, dans les pelouses en altitude.

Catégorie 12

Myosotis



Les **Myosotis** appartiennent à la famille des **Boraginacées**. Ils sont reconnaissables à leurs feuilles alternes velues et surtout à leurs petites fleurs bleues, parfois jaunes ou blanches qui sont disposées en cymes allongées et enroulées à l'extrémité. Le tube de la corolle est court et le limbe étalé ou en soucoupe.

On peut distinguer en Auvergne deux groupes. Le premier correspond à de petites espèces des milieux secs dont les poils sont étalés sur le calice et souvent crochus. Le deuxième regroupe des espèces des milieux humides dont les poils sont appliqués leur donnant un aspect moins hirsute.

Myosotis discolor © A. DESCHÈMACKER - CBNMC



MYOSOTIS DES MILIEUX SECS

Myosotis très rameux

Myosotis ramosissima

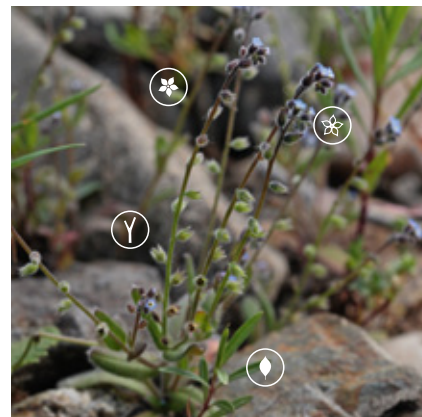
Famille : Boraginacées

Floraison : avril - juillet





Hauteur : 5 - 20 cm

Longévité : annuelle

Fréquence régionale : forte



Descriptif

-  cyme enroulée à l'extrémité
-  fleurs bleues petites (1-2 mm) à poils crochus sur le calice
-  feuilles velues-hérissées
-  tige hérissée de poils

Habitat

Pelouses et prairies maigres.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère. Sensible à la fertilisation, elle est une bonne indicatrice des prairies à flore diversifiée.

Autres espèces acceptées

On peut citer également dans la catégorie d'autres Myosotis des pelouses thermophiles tels que *M. balbisiana*, *M. discolor*, *M. dubia*, et *M. arvensis*, *M. stricta*.

MYOSOTIS DES MILIEUX HUMIDES

Myosotis des marais

Myosotis gr. scorpioides

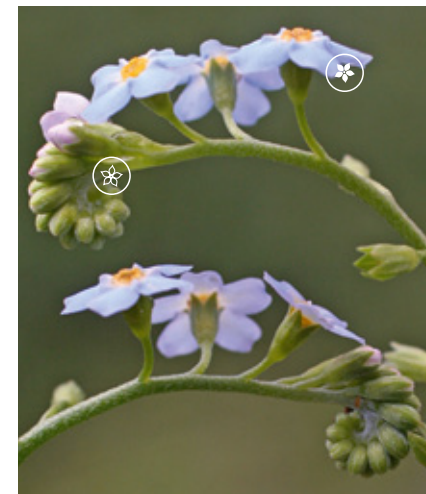
Famille : Boraginacées

Floraison : mai - octobre



Hauteur : 20 - 60 cm

Longévité : annuelle, bisannuelle ou vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif

-  cyme enroulée à l'extrémité
-  grandes fleurs (6-8 mm) bleu pâle parfois roses ; sans poils crochus sur le calice

Habitat

Prairies humides.

Indication agricole

Espèce considérée comme fourragère médiocre. Large amplitude par rapport à la fertilisation.

Autres espèces acceptées

Dans le groupe des Myosotis des zones humides (groupe *scorpioides*), on peut citer *Myosotis scorpioides*, *M. secunda*, *M. laxa* subsp. *cespitosa*, *M. nemorosa* ainsi que *M. martinii* (en altitude uniquement).

Catégorie 13

Saxifrage granulée, Cardamine des prés



Saxifraga granulata © COSTE

Catégorie rassemblant deux espèces de 2 familles différentes : les Saxifragacées et les Brassicacées avec respectivement une Saxifrage et une Cardamine.



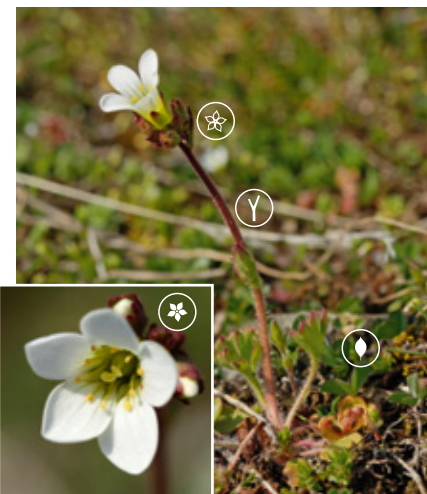
Cardamine pratensis © COSTE

Cardamine pratensis © A. DESCHÈMACKER - CBNMC



Saxifrage granulée *Saxifraga granulata*

Famille : Saxifragacées
Floraison : avril - juin
Hauteur : 20 - 50 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- corymbe lâche
- fleurs blanches à 5 pétales évasés, grandes (12-15 mm)
- feuilles de la rosette irrégulièrement crénelées
- tige dressée, velue-visqueuse dans le haut
- capsule saillante

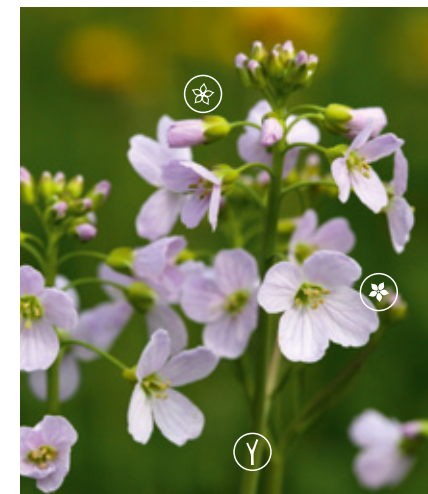
Habitat : pelouses et prairies maigres.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère. Très sensible à la fertilisation, elle a une très bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée.

Cardamine des prés *Cardamine pratensis*

Famille : Brassicacées
Floraison : avril - juillet
Hauteur : 15-60 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- grappe lâche
- fleurs à 4 pétales lilas ; anthères jaunes vifs
- feuilles divisées en folioles très étroites dans le haut de la tige.
- simple
- silique grêle

Habitat
Prairies humides à fraîches.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère, à large amplitude et peu sensible à la fertilisation.

Catégorie 14

Silènes



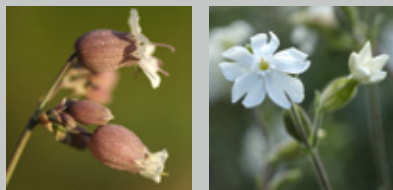
Silene flos-cuculi © COSTE

Les **Silènes** appartiennent à la famille des Caryophyllacées. Elles possèdent des sépales soudés en tube et des pétales à limbe étalé et à partie inférieure du pétale allongée et cachée par le calice. Les feuilles sont opposées et s'insèrent au niveau d'un petit renflement sur la tige. Le fruit est une capsule qui s'ouvre par cinq ou dix dents.

Les **Silènes** sont souvent ubiquistes (larges amplitudes écologiques) et pas toujours de bonnes indicatrices des prairies à flore diversifiée.

⚠ Sont exclus de la catégorie :

Silene vulgaris (Silène enflée), ci-dessous à gauche, est exclue de la catégorie, de même *Silene latifolia* (Compagnon blanc), ci-dessous à droite, est souvent liée aux prairies dégradées.



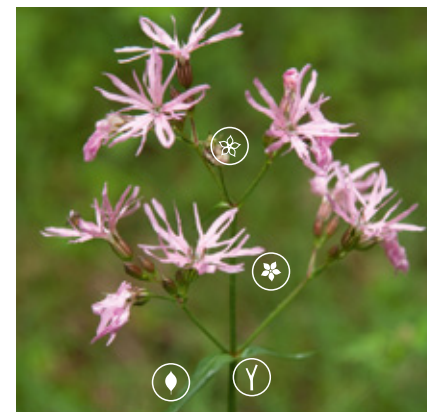
Silene dioica © A. DESCHÈMACKER - CBNMC



Silène fleur de coucou

Silene flos-cuculi

Famille : Caryophyllacées
Floraison : mai-juillet
Hauteur : 30-90 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



🔍 Descriptif

- 🌸 inflorescence de fleurs disposées en cyme bipare
- 🌸 fleurs à 5 pétales roses divisés en lanières inégales ; calice vert en cloche parcouru de côtes rougeâtres marquées
- 🍃 feuilles allongées par paire, ciliées à la base
- 🍷 plante visqueuse dans le haut
- 🍏 capsule à 5 dents

🌳 Habitat

Prairies humides à paratourbeuses.

🚜 Indication agricole

Espèce considérée comme fourragère médiocre. Large amplitude par rapport à la fertilisation.

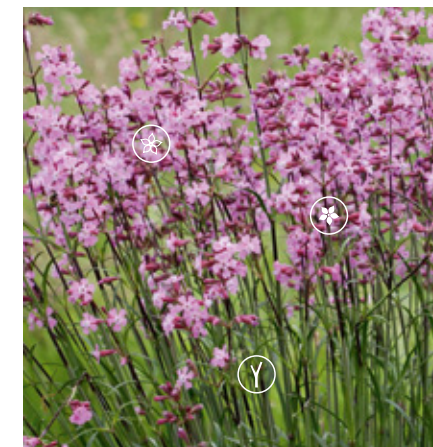


Autres espèces acceptées : *S. dioica*, espèce prairiale ainsi que les Silènes de pelouses telles que *S. nutans*, *S. otites*, *S. gallica*, *Alocion armeria* (= *S. armeria*) et *S. ciliata* (pelouses subalpines).

Silène visqueuse

Viscaria vulgaris

Famille : Caryophyllacées
Floraison : mai - juin
Hauteur : 20 - 60 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : faible



🔍 Descriptif

- 🌸 inflorescence étroite, en panicule
- 🌸 fleurs à pétales rose foncé
- 🍃 feuilles opposées longuement lancéolées et surtout à la base
- 🍷 tige rouge très visqueuse renflée aux nœuds
- 🍏 capsule à 5 dents

🌳 Habitat

Espèce peu fréquente dans les pelouses et prairies maigres auvergnates.

🚜 Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère et très sensible à la fertilisation.

Catégorie 16

Renouée
bistorte

Bistorta officinalis © COSTE



La **Renouée bistorte** appartient à la famille des Polygonacées. Elle présente des petites fleurs blanches ou roses, disposées en épi ou en grappe. Comme toutes les Polygonacées, elle présente, au niveau des nœuds, des gaines membraneuses appelées ochréas.

Renouée bistorte, Bouïne

Bistorta officinalis

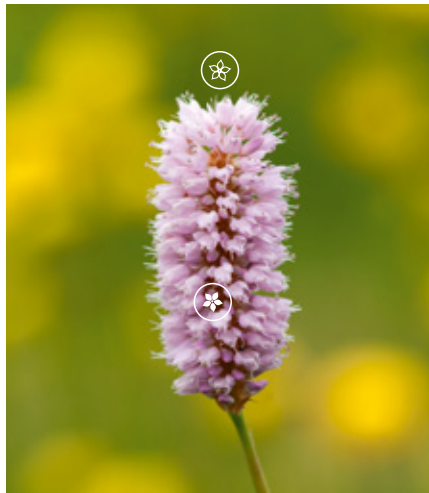
Famille : Polygonacées





Floraison : mai - juillet

Hauteur : 20 - 80 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne


 Descriptif

-  épi cylindrique très dense
-  fleurs roses
-  feuilles supérieures sessiles embrassantes et les inférieures brusquement rétrécies en pétiole ailé
-  non ramifiée

 Habitat

Prairies et pelouses montagnardes.

 Indication agricole

Espèce à considérer comme une fourragère médiocre. Large amplitude trophique et espèce tolérante à la fertilisation (faible valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

Sauge des prés

Salvia pratensis

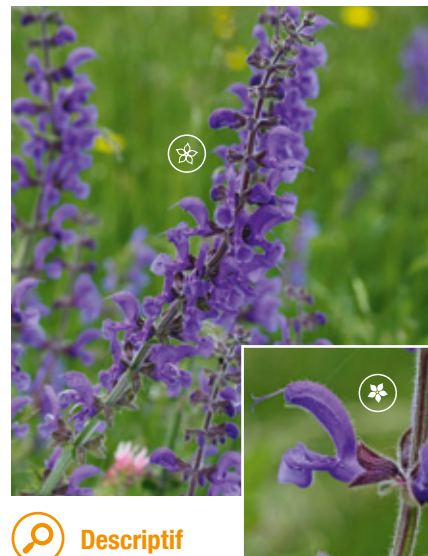
Famille : Lamiacées




Floraison : mai - juillet

Hauteur : 30 - 80 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne


 Descriptif

-  grappe allongée visqueuse
-  fleurs grandes, bleues, rarement rosées ou blanches, en verticilles écartés
-  feuilles doublement crénelées, gaufrées

 Habitat

Pelouses et prairies maigres sèches.

 Indication agricole

Espèce considérée comme fourragère médiocre. Très sensible à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

 Autres espèces acceptées

Salvia verbenaca, espèce très rare des pelouses sur marnes calcaires ou basalte.

Catégorie 24

Sauges



Salvia pratensis © COSTE

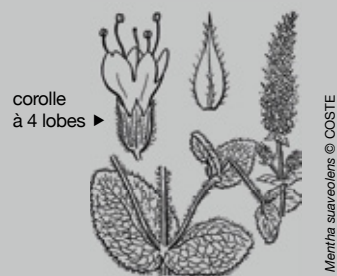
Les **Sauges** font partie de la famille des Lamiacées. Elles présentent des tiges à section carrée et des fleurs à 2 lèvres de couleur bleue, mauve voire rose ou blanche.

Catégorie 17

Menthes, Reine des prés

Cette catégorie comprend à la fois les Menthes appartenant à la famille des Lamiacées et la Reine des prés, une espèce de la famille des Rosacées.

Les Menthes comme la Reine des prés sont des plantes de zones humides.



Les **Menthes**, très aromatiques, possèdent des fleurs rassemblées en inflorescences denses. La corolle, de couleur rose violacée, en entonnoir se termine par quatre lobes presque égaux.

En revanche, la **Reine des prés** est une grande plante qui présente une inflorescence très odorante, diffuse, et d'un blanc laiteux.



Filipendula vulgaris © A. DESCHÊME-MACKER - ©BNMC



Menthe à feuille ronde

Mentha suaveolens

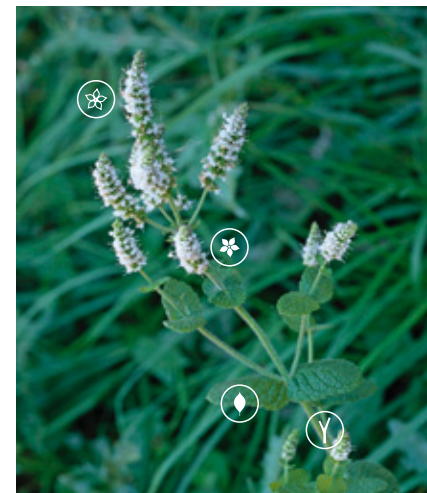
Famille : Lamiacées

Floraison : juillet - septembre

Hauteur : 25 - 80 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- épis terminaux
- petites fleurs blanches ou rosées en tube
- feuilles opposées, arrondies, sessiles, gaufrées, crénelées-dentées sur les bords, face inférieure tomenteuse. Odeur forte au froissement
- tige tomenteuse blanchâtre à section carrée

Habitat

Prairies humides.

Indication agricole

Espèce considérée comme fourragère médiocre.

Autres espèces acceptées

On peut également citer *Mentha aquatica*, *M. arvensis*, *M. pulegium* et *M. longifolia*.

Reine des prés

Filipendula ulmaria

Famille : Rosacées

Floraison : juin - août

Hauteur : 50 - 150 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif

- corymbe à rameaux inégaux
- petites fleurs odorantes blanc crème à 5 pétales
- grandes feuilles composées de 5-9 paires de folioles inégales, sessiles, doublement dentées, les terminales soudées
- tige souvent rougeâtre
- fruits secs spiralés

Habitat

Prairies humides.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère.

Catégorie 18

Raiponces



Phyteuma spicatum © COSTE

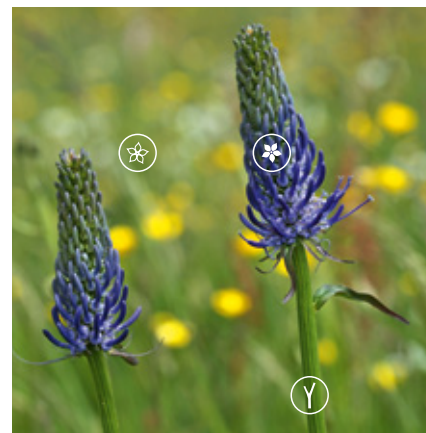
Les **Raiponces** sont des plantes de la famille des Campanulacées. Elles présentent des fleurs sessiles groupées en têtes ou en épis denses. La corolle bleue (rarement blanche), est profondément divisée en lobes étroits qui restent plus ou moins longtemps jointifs avant de s'étaler en étoile. Le fruit est une capsule qui s'ouvre sur le côté par deux ou trois trous.



Phyteuma spicatum © S. PERERA - CBNM/C

Raiponce en épi *Phyteuma spicatum*

Famille : Campanulacées
Floraison : mai - juillet
Hauteur : 20 - 80 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : moyenne



🔍 Descriptif

- 🌿 épi oblong-cylindrique
- 🌸 fleurs bleues ou blanches, bractées linéaires
- 🍃 feuilles basales aiguës au sommet, en cœur à la base, dentées et longuement pétiolées, souvent tachées de noir ; feuilles caulinaires plus étroites, les supérieures sessiles
- Y tige droite, feuillée dans les deux tiers inférieurs

🌳 Habitat

Pelouses et prairies montagnardes.

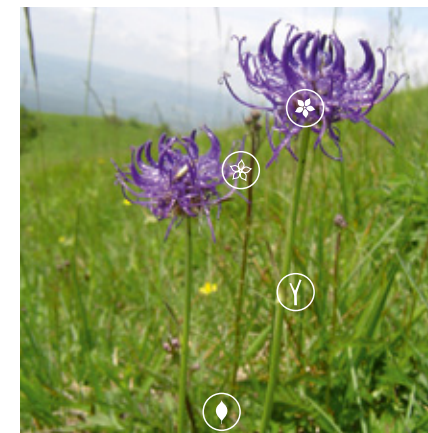
🚗 Indication agricole

Espèce à valeur fourragère moyenne, moyennement sensible à la fertilisation.

.....
🌿 **Autres espèces acceptées :** on peut également citer *Phyteuma gallicum*, endémique du Massif Central, qui est bien plus rare et se distingue par son allure grêle.

Raiponce orbiculaire *Phyteuma orbiculare*

Famille : Campanulacées
Floraison : mai - août
Hauteur : 15 - 50 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : moyenne



🔍 Descriptif

- 🌿 tête globuleuse
- 🌸 fleurs bleues
- 🍃 feuilles de forme variable, crénelées-dentées ; feuilles de la base pétiolées, plus ou moins en cœur à la base, celles de la tige petites et sessiles
- Y tige droite, raide, faiblement feuillée

🌳 Habitat

Pelouses et prairies montagnardes.

🚗 Indication agricole

Espèce à valeur fourragère moyenne, très sensible à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

Catégorie 19

Pimprenelle, Sanguisorbe



Poterium sanguisorba © COSTE

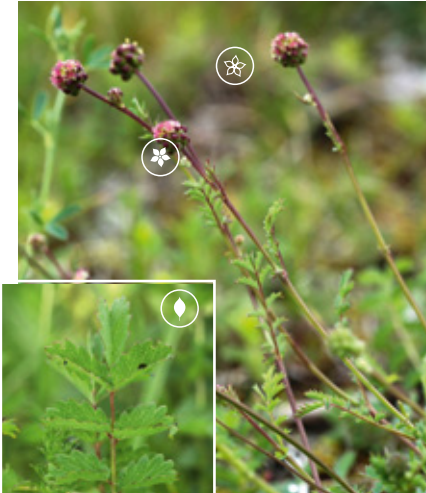
Les **Pimprenelles** et **Sanguisorbe** sont des plantes de la famille des Rosacées. Elles présentent des fleurs sans corolle et réunies en une tête sphérique ou ovoïde. Les feuilles allongées sont divisées en folioles dentées, opposées, avec une foliole terminale.

Poterium sanguisorba © A. DESCHEEMACKER - OBNIIC



Petite pimprenelle *Poterium sanguisorba*

Famille : Rosacées
Floraison : avril - juin
Hauteur : 30 - 60 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



🔍 Descriptif

- 🌸 tête globuleuse longuement pédonculée
- 🌸 fleurs vertes sans pétales à stigmates rouges
- 🌿 feuilles à 9-25 folioles arrondies en cœur, dentées

🌳 Habitat

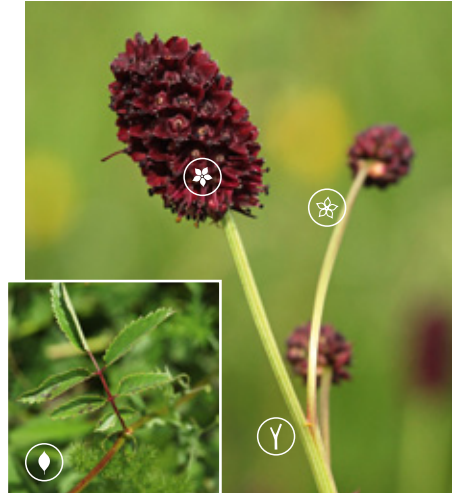
Pelouses et prairies maigres

🚛 Indication agricole

Espèce à valeur fourragère moyenne, très sensible à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

Sanguisorbe officinale, Grande pimprenelle *Sanguisorba officinalis*

Famille : Rosacées
Floraison : juin - septembre
Hauteur : 40 - 100 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : faible



🔍 Descriptif

- 🌸 tête ovoïde
- 🌸 fleurs pourpre foncé sans pétales
- 🌿 feuilles composées de 5-15 folioles en cœur à la base, dentées, plus claires dessous
- 🌿 tige dressée peu feuillée

🌳 Habitat

Prairies humides à paratourbeuses.

🚛 Indication agricole

Espèce à valeur fourragère moyenne, espèce à large amplitude trophique.

Campanules



Campanula rotundifolia © COOSTE

Les **Campanules**, de la famille des Campanulacées, sont des plantes bien reconnaissables à leur corolle bleue en cloche plus ou moins évasée à 5 étamines et 3-5 stigmates allongés et recourbés en dehors. Le fruit est une capsule.

Campanule à feuilles lancéolées

Campanula scheuchzeri
subsp. lanceolata

Famille : Campanulacées

Floraison : juin - août

Hauteur : 20 - 50 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- grappe de fleurs penchées
- fleurs bleu violet en cloche
- feuilles sessiles lancéolées (atténuées aux bouts)
- tige grêle et creuse ; souche ligneuse
- capsule penchée

Habitat

Pelouses et prairies maigres montagnardes.

Indication agricole

Espèce à valeur fourragère moyenne, moyennement sensible à la fertilisation.

Autres espèces acceptées

C. rapunculus et *C. rhomboidalis*.

Campanule à fleurs agglomérées

Campanula glomerata

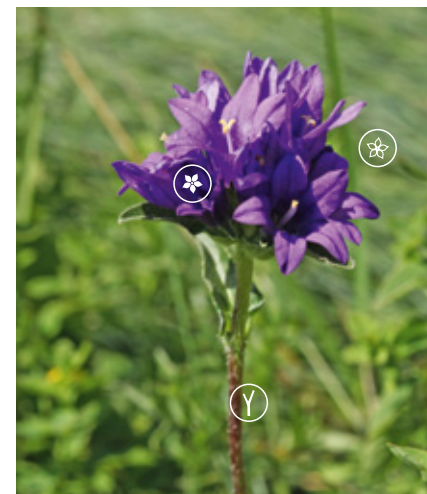
Famille : Campanulacées

Floraison : juin - août

Hauteur : 15 - 60 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- groupe de fleurs terminales en couronne serrée
- fleurs bleu violet en cloche ; calice poilu
- feuilles de la tige sessiles, crenelées, pubescentes et aiguës au sommet ; feuilles basales ovales et pétiolées
- tige poilue
- capsule dressée

Habitat

pelouses et prairies maigres.

Indication agricole

Espèce à valeur fourragère moyenne, moyennement sensible à la fertilisation.

Autres espèces acceptées

C. rapunculus et *C. rhomboidalis*.

Campanule à feuilles rondes

Campanula rotundifolia

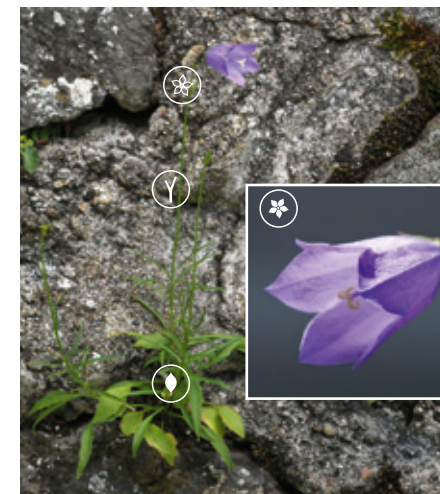
Famille : Campanulacées

Floraison : mai - septembre

Hauteur : 10 - 40 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif

- grappe
- fleurs bleu violet en cloche ; sépales linéaires
- feuilles de la base, souvent absentes à la floraison, arrondies ; feuilles caulinaires linéaires
- tige grêle presque nue au sommet ; souche grêle
- capsule penchée

Habitat

tous types de pelouses.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère.

Catégorie 21

Knauties, Scabieuses, Succises



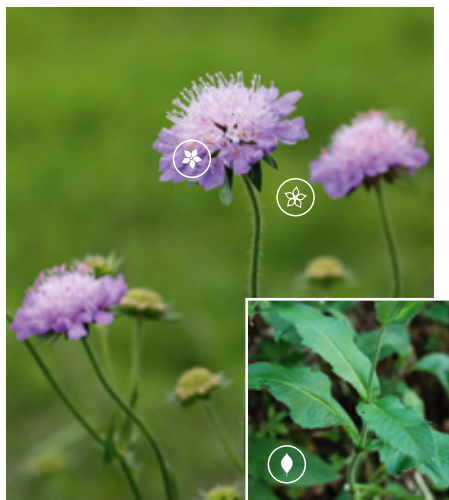
Succisa pratensis © COSTE

Cette catégorie regroupe les **Knauties**, les **Scabieuses** et les **Succises**, toutes de la famille des **Caprifoliacées**. Les fleurs roses, mauves ou bleues, sont regroupées en capitules.

Knautie d'Auvergne

Knautia arvensis

Famille : Caprifoliacées
Floraison : mai - octobre
Hauteur : 30 - 100 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- capitule hémisphérique
- fleurs bleu violet à lilas ; corolle à 4 lobes
- feuilles entières, légèrement dentées.

Habitat

Pelouses et prairies.

Indication agricole

Fourragère médiocre, d'amplitude trophique moyenne et tolérante à la fertilisation (valeur indicatrice moyenne). Espèce très sensible aux fauches précoces.

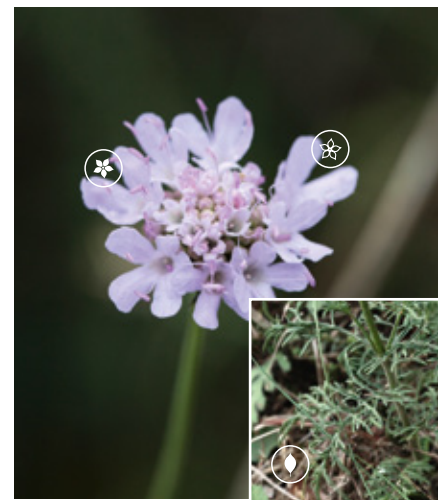
Autres espèces acceptées

Knautia arvensis et *Knautia basaltica*.
 Les différentes espèces de Knauties présentes en Auvergne sont difficiles à distinguer (particulièrement *K. arvensis* et *K. basaltica*).

Scabieuse colombarie

Scabiosa columbaria

Famille : Caprifoliacées
Floraison : juin - septembre
Hauteur : 20 - 80 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- capitule hémisphérique
- fleurs bleues à lilas ; corolle à 5 lobes
- feuilles basales, en rosette, crénelées ; les caulinaires divisées en lobes très étroits

Habitat

Tous types de pelouses.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère.

Succise des prés

Succisa pratensis

Famille : Caprifoliacées
Floraison : juillet - octobre
Hauteur : 30 - 100 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



Descriptif

- capitule hémisphérique
- fleurs bleues, à 4 lobes égaux
- feuilles opposées, entières, ovales et soudées à leur base entre elles

Habitat

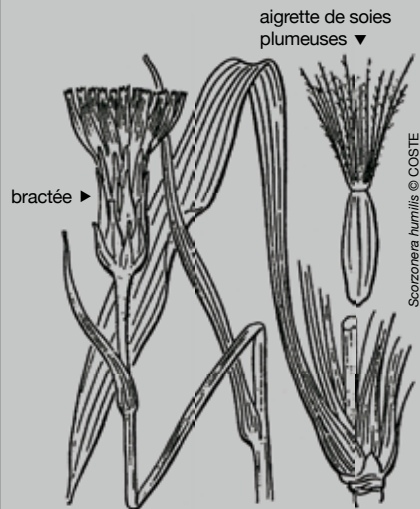
Prairies humides à paratourbeuses.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère.

Catégorie 22

Salsifis, Scorsonères



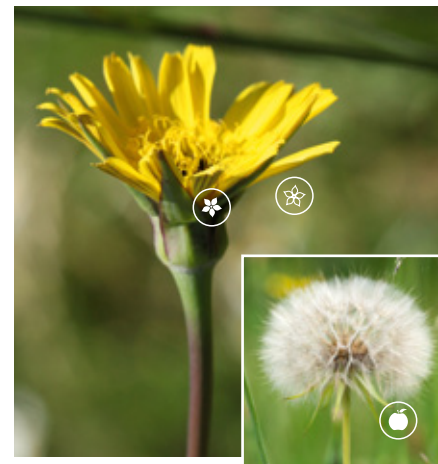
Les **Salsifis** et les **Scorsonères** sont des plantes herbacées de la famille des Astéracées. Elles sont glabres (sans poils), à feuilles linéaires semblables à celles des graminées. Les fleurs, toutes ligulées, sont jaunes ou violettes. Les bractées sont grandes et disposées sur un seul rang. Les fruits sont surmontés d'une aigrette de soies plumeuses et l'ensemble forme une sphère à maturité semblable à celle des Pissenlits.



Tragopogon pratensis © A. DESCHÊME-MACKER - ©BNVIC

Salsifis des prés *Tragopogon pratensis*

Famille : Asteracées
Floraison : mai - septembre
Hauteur : 30 - 100 cm
Longévité : bisannuelle
Fréquence régionale : forte



- Descriptif**
- grand capitule terminal porté par un long pédoncule
- fleurs jaunes ligulées
- feuilles glabres, embrassantes, linéaires, très longuement atténuées en pointe souvent tortillée, latex perlant à la cassure
- tiges pas ou peu renflées sous les capitules

Habitat : prairies, pelouses.

Indication agricole

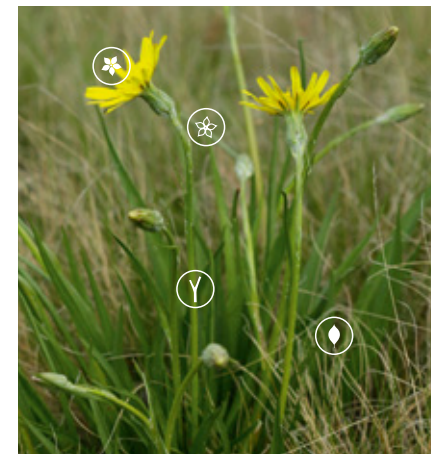
Espèce de valeur fourragère moyenne, à forte amplitude trophique, très tolérante à la fertilisation (faible valeur indicatrice) et très sensible aux fauches précoces.

Autres espèces acceptées

- *Tragopogon dubius*, espèce proche mais à pédoncule renflé sous le capitule.
- *T. crocifolius* à fleurs violettes, rare et sur substrat marno-calcaire.

Scorsonère humble *Scorzonera humilis*

Famille : Asteracées
Floraison : mai - juillet
Hauteur : 10 - 50 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : forte



- Descriptif**
- capitule solitaire
- fleurs jaunes ligulées
- feuilles glabres, lancéolées, basales, à latex perlant à la cassure
- tige creuse, plus ou moins cotonneuse

Confusion possible avec les pissenlits (*Taraxacum*) qui ont cependant des feuilles lobées plus ou moins dentées.

Habitat : prairies humides à tourbeuses.

Indication agricole

Espèce à valeur fourragère moyenne, d'amplitude trophique moyenne (valeur indicatrice moyenne), et sensible à la fertilisation.

Autres espèces acceptées

Podospermum laciniatum (= *Scorzonera laciniata*) dans les pelouses sèches, espèce rare des substrats marno-calcaires ou basaltiques.

Catégorie 25

Thyms et Origans

▼ corolle bilabée



Thymus polytrichus © COSTE

Les **Thyms** et l'**Origan** sont des plantes aromatiques de la famille des **Lamiacées** aux petites fleurs à 2 lèvres (bilabées) et aux tiges carrées, souvent poilues.

L'**Origan** est caractérisé par des bractées rouge violet qui entourent les fleurs.



Origanum vulgare © COSTE

Thymus polytrichus © A. DESCHÈEMACKER - CENIMC



Thym faux-pouliot

Thymus pulegioides

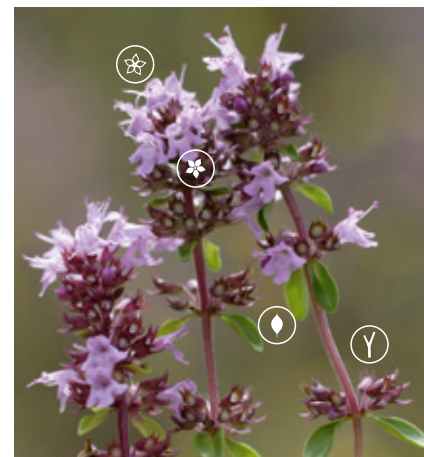
Famille : Lamiacées

Floraison : juillet - septembre

Hauteur : 5-30 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif

- inflorescence dense formée de fleurs verticillées à l'extrémité des rameaux
- fleurs roses à corolle bilabée
- petites feuilles opposées
- tige ligneuse à sa base ; tige à 4 angles marqués et velus uniquement sur ceux-ci

Habitat

Les thyms sont des espèces de pelouses que l'on rencontre parfois, plus rarement, dans les prairies maigres sèches.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère, mais très aromatique. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice).

Autres espèces acceptées

Thymus polytrichus et *T. drucei*.

Origan

Origanum vulgare

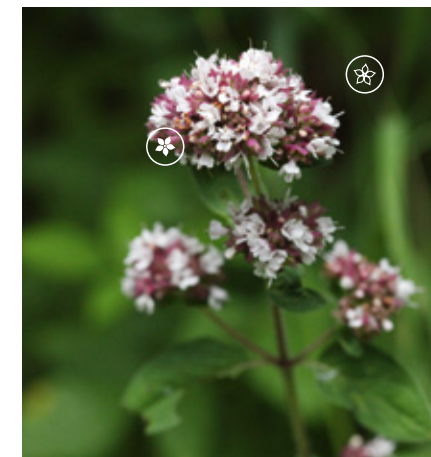
Famille : Lamiacées

Floraison : juin - octobre

Hauteur : 20 - 80 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif

- inflorescence formée de fleurs verticillées à l'extrémité des rameaux
- fleurs roses à corolle bilabée ; bractées rougeâtres à violettes
- feuilles pétiolées, ovales et opposées
- tige velue à 4 angles

Habitat

Espèce d'ourlet présente dans les pelouses et prairies maigres sèches.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère, mais très aromatique. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

Catégorie 26

Arnica



L'**Arnica des montagnes** (*Arnica montana*) est une espèce vivace de la famille des Asteracées. Elle est caractéristique des pelouses montagnardes et subalpines sur sol acide, pauvre en éléments nutritifs.

Arnica des montagnes

Arnica montana

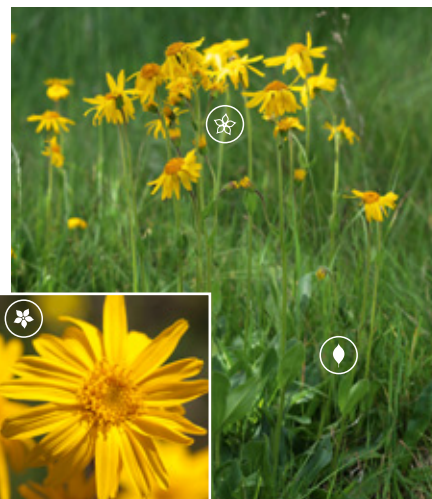
Famille : Astéacées

Floraison : mai - juillet

Hauteur : 20 - 60 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- grands capitules de 8 cm, solitaires ou groupés par 2-4
- leurs jaune orangé
- feuilles de la rosette sessiles ; feuilles caulinaires opposées

Habitat

Pelouses et prairies maigres montagnardes.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère, mais aromatique et médicinale. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

Polygale commun

Polygala vulgaris

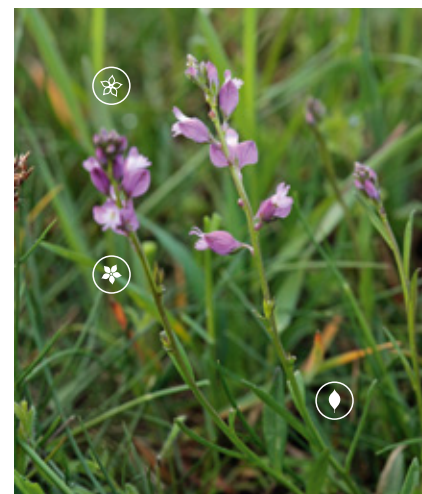
Famille : Polygalacées

Floraison : avril - août

Hauteur : 10 - 30 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- grappe terminale allongée
- leurs roses, bleues ou blanches, à ailes à 3 nervures
- feuilles alternes ovales lancéolées, les inférieures ne formant pas de rosettes

Habitat

Pelouses et prairies maigres.

Indication agricole

Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

Autres espèces acceptées

- On peut également citer *Polygala serpyllifolia* des pelouses acides montagnardes.
- Également *P. calcarea* et *P. comosa* des pelouses calcicoles.

Catégorie 28

Polygales



Les **Polygales**, de la famille des Polygalacées, ont une petite fleur remarquable : les 3 pétales sont soudés par leur base et le pétale inférieur est divisé en lanières fines au sommet. Deux sépales forment des ailes se déployant autour des pétales. Si le genre est facile à identifier, la distinction des espèces est délicate.

28 Polygales

Catégorie 27

Orchidées,
Œillets

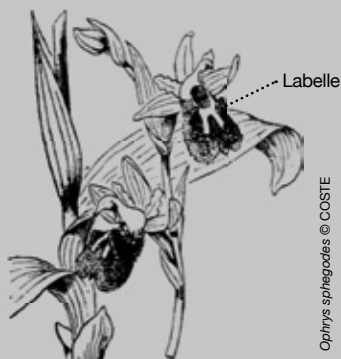
Cette catégorie comprend à la fois les Orchidées de la famille des Orchidacées (ci-contre) et les Œillets (p. 60) compris dans celle des Caryophyllacées.



Dactylorhiza maculata © COSTE

Les Orchidées

Les orchidées sont caractérisées par trois sépales de même forme que les pétales et trois pétales dont le médian appelé «labelle» est particulièrement développé et caractéristique de l'espèce. Les trois sépales et les deux autres pétales sont parfois réunis pour former un «casque».



Ophrys sphegodes © COSTE

Anacamptis morio © A. DESSCHEEMACKER - OBNM/C



Dactylorhize tacheté

Dactylorhiza maculata

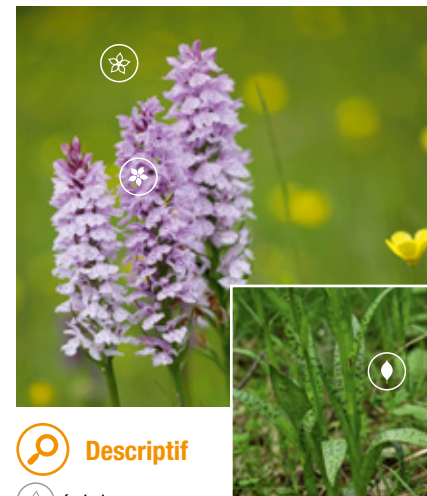
Famille : Orchidacées






Floraison : mai - juillet

Hauteur : 25 - 60 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne


 **Descriptif**

-  épi dense
-  fleurs blanches ou roses à violacé pâle, ponctuées et tiretées de pourpre ; bractées vertes
-  feuilles lancéolées, étalées, généralement maculées
-  tige à section ronde
-  capsule à 3 valves

 **Habitat**

Prairies humides à paratourbeuses.

 **Indication agricole**

Espèces considérées comme non fourragères. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

 **Autres espèces acceptées**

On peut également citer plusieurs espèces des genres *Dactylorhiza* et *Ophrys*, mais également d'autres genres d'orchidées : *Orchis*, *Gymnadenia*, *Platanthera*, *Anacamptis*, *Epipactis*, *Himantoglossum*, *Neotinea*, *Neottia*, *Spiranthes*, *Traunsteinera*, *Serapias*...

Ophrys abeille

Ophrys apifera

Famille : Orchidacées






Floraison : mai - juin

Hauteur : 15 - 50 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : faible


 **Descriptif**

-  épi long et lâche de 3-10 fleurs
-  sépales, souvent rabattus en arrière, grands, roses avec une ligne médiane verte ; labelle brun, velouté avec des lobes latéraux velus et un dessin rappelant l'abdomen d'un insecte (abeille...)
-  feuilles oblongues
-  tige à section ronde
-  capsule à 3 valves

 **Habitat**

Pelouses marno-calcaires.

Catégorie 27

Orchidées,
Œillets (suite)

Dianthus sylvaticus © COSTE

Les Œillets

Les Œillets (*Dianthus*) ont des fleurs aux pétales étalés seulement dans leur partie supérieure et à onglet allongé (partie inférieure du pétale). La base du calice est étroite et entourée de bractées écailleuses qui forment un fin calicule. Les feuilles opposées sont plus ou moins linéaires et molles.

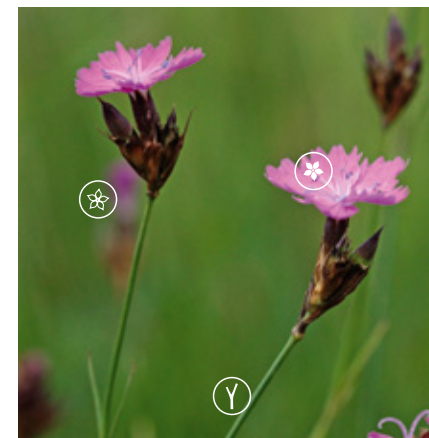


Dianthus deltoides © COSTE

Dianthus superbus © S. PERERA - CBNM/C

Œillet des Chartreux
Dianthus carthusianorum

Famille : Caryophyllacées
Floraison : juin - octobre
Hauteur : 20-40 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : moyenne



🔍 Descriptif

- 🌸 fleurs groupées par 2-8 en têtes sommitales denses
- 🌸 fleurs aux pétales rose vif, dentés, velus, entourés de bractées coriaces brunes ou fauves brusquement terminées en pointe
- 🌿 feuilles linéaires
- 🌿 tige arrondie
- 🍏 capsule à 4 dents

🌳 Habitat

Tous types de pelouses.

🚜 Indication agricole

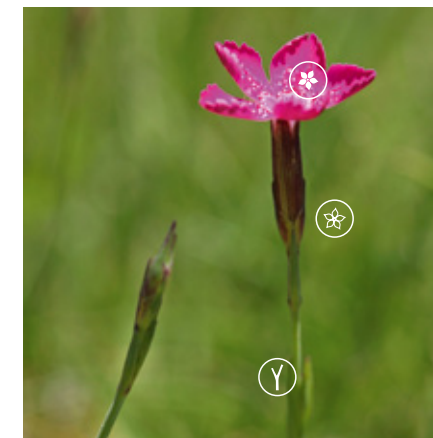
Espèces considérées comme fourragères médiocres. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

🌸 Autres espèces acceptées

Dianthus armeria, *D. seguieri* subsp *pseudocollinus*, *D. hyssopifolius* et *D. superbus* (en altitude)

Œillet à delta
Dianthus deltoides

Famille : Caryophyllacées
Floraison : juin - octobre
Hauteur : 20 - 40 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : moyenne



🔍 Descriptif

- 🌸 fleurs souvent solitaires
- 🌸 fleurs rose-rouge avec un cercle pourpre autour du centre ponctué de blanc ; à pétales non contigus, bractées du calice terminées par une pointe
- 🌿 feuilles molles planes linéaires
- 🌿 tige ramifiée finement pubescente
- 🍏 capsule à 4 dents

🌳 Habitat

Pelouses et prairies maigres montagnardes.

Catégorie 29

Genêts gazonnants



Genista sagittalis © COSTE

Cette catégorie regroupe des espèces des deux genres *Genista* et *Cytisus* qui sont des arbrisseaux ou des petits buissons gazonnants (formant des coussinets) à fleurs jaunes de la famille des Fabacées.

⚠ Sont exclus de la catégorie :

Les grands genêts ne sont ici pas acceptés.

Genêt des teinturiers

Genista tinctoria

Famille : Fabacées

Floraison : avril - août

Hauteur : 30 - 100 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



🔍 Descriptif

- 🌸 étroite grappe terminale
- 🌼 fleurs jaunes
- 🍃 feuilles ovales, lancéolées, vert sombre
- 🍷 tige striée
- 🍏 gousse linéaire de 25-30mm

🌳 **Habitat :** pelouses et prairies maigres

🚜 Indication agricole

Espèce légumineuse considérée comme non fourragère mais très bien valorisée par les ovins. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

🌼 Autre espèce acceptée

Genista anglica, *Cytisus decumbens*

Genêt ailé

Genista sagittalis

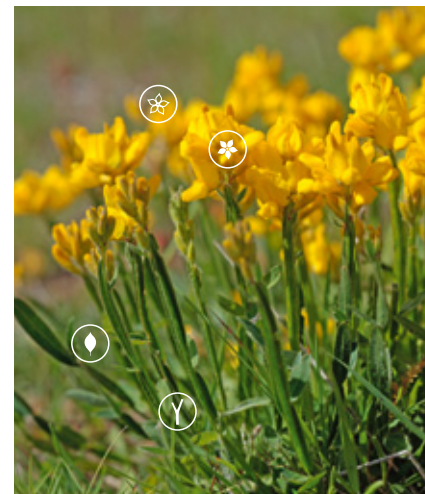
Famille : Fabacées

Floraison : mai - septembre

Hauteur : 10 - 30 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : faible



🔍 Descriptif

- 🌸 grappe terminale dense
- 🌼 fleurs jaunes à calice velu
- 🍃 petites feuilles ovales velues
- 🍷 tige ailée largement
- 🍏 gousse comprimée et velue

🌳 **Habitat :** pelouses sèches.

🚜 Indication agricole

Espèces légumineuses considérées comme non fourragères mais très bien valorisées par les ovins. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

🌼 **Autre espèce acceptée :** *Genista anglica*, *Cytisus decumbens*

Genêt poilu

Genista pilosa

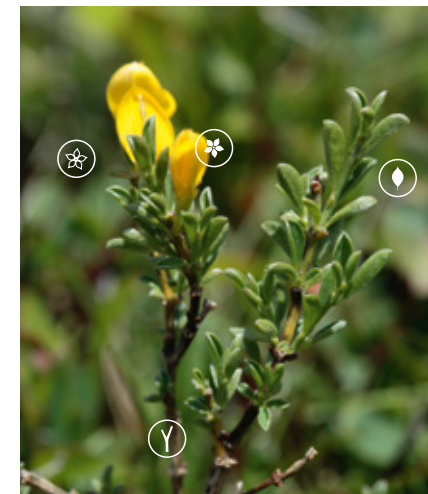
Famille : Fabacées

Floraison : avril - octobre

Hauteur : 10 - 30 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



🔍 Descriptif

- 🌸 fleurs solitaires en longues grappes unilatérale feuillée
- 🌼 fleurs jaunes à calice velu courtement pédonculé
- 🍃 petites feuilles velues, soyeuses sur la face inférieure
- 🍷 tige plus ou moins couchée et striée
- 🍏 gousse comprimée, bosselée à 3-7 graines

🌳 **Habitat :** pelouses sèches.

Lins



Linum tenuifolium © COSTE

Les **Lins** appartiennent à la famille des **Linacées**. Ce sont des plantes herbacées à feuilles étroites. Les fleurs possèdent 5 pétales, bleus, blancs ou roses et libres jusqu'à la base, délicats et qui tombent facilement.



Linum austriacum © A. DESCHÈMACKER - CBNM/C

Lin à feuilles étroites

Linum usitatissimum
subsp. *angustifolium*

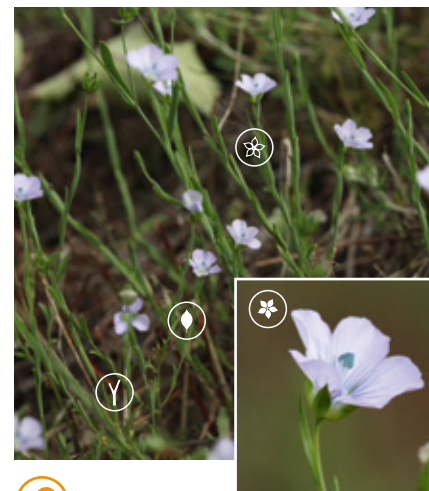
Famille : Linacées

Floraison : mai - juillet

Hauteur : 30 - 60 cm

Longévité : annuelle / bisannuelle / vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- inflorescence en panicule lâche
- fleurs bleu pâle à 5 pétales fragiles, grandes longuement pédicellées
- feuilles alternes, linéaires-lancéolées à 1-3 nervures
- tige grêle, généralement ramifiée et produisant des rejets stériles

Habitat

Pelouses et prairies maigres sur substrat marno-calcaire et parfois volcanique

Indication agricole

Espèces considérées comme non fourragères. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

Autres espèces acceptées

On peut également citer : *Linum austriacum* subsp. *collinum* et *L. tenuifolium*; également dans les pelouses calcicoles *Linum strictum* et *Linum trigynum*, plus rares et sur substrat marno-calcaire.

Lin purgatif

Linum catharticum

Famille : Linacées

Floraison : mai - octobre

Hauteur : 5 - 30 cm

Longévité : annuelle

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- grappe lâche
- fleurs blanches à 5 pétales fragiles, longuement pédicellées
- feuilles ovales et opposées à bord finement cilié
- tige grêle plus ou moins couchée

Habitat

Pelouses, prairies sèches à humides.

Catégorie 31

Astragales, Hippocrépides, Coronilles

Cette catégorie comprend les Astragales, les Hippocrépides et les Coronilles, genres de la famille des Fabacées. Les fleurs sont disposées en couronne chez les Hippocrépides et les Coronilles.

Les Astragales (*Astragalus*)



Les Astragales ont des feuilles à nombreuses folioles, avec une foliole terminale, parfois transformée en pointe.

Les Hippocrépides (*Hippocrepis*)



Les Hippocrépides sont caractérisées par leur gousse flexueuse à plusieurs articles en fer à cheval. Les feuilles composées ont une foliole terminale.

Les Coronilles (*Coronilla*)



Les Coronilles présentent, de leur côté, des gousses étranglées entre les graines. Les feuilles composées ont également une foliole terminale.

Astragale à feuilles de réglisse

Astragalus glycyphyllos

Famille : Fabacées

Floraison : mai - juillet

Hauteur : 30 - 120 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- grappe ronde
- fleurs jaune verdâtre
- feuilles à 4-6 paires de folioles ovales
- tige couchée ou étalée puis redressée
- gousse dressée arquée

Habitat

Pelouses en cours de fermeture.

Indication agricole

Espèce considérée comme bonne fourragère.

Autre espèce acceptée

Astragalus monspessulanus des pelouses calcicoles.

Hippocrépide à toupet

Hippocrepis comosa

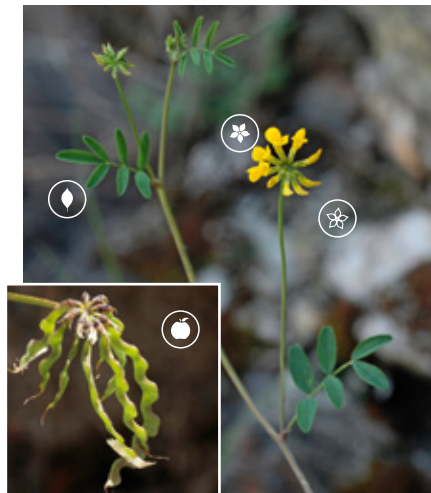
Famille : Fabacées

Floraison : avril - mai

Hauteur : 10 - 30 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- ombelle de 5-12 fleurs, longuement pédonculée
- fleurs jaunes
- feuilles à 4-7 paires de folioles
- nombreuses gousses pendantes à articles en fer à cheval

Habitat

Espèce des pelouses des substrats volcaniques et marno-calcaires.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

Petite coronille

Coronilla minima

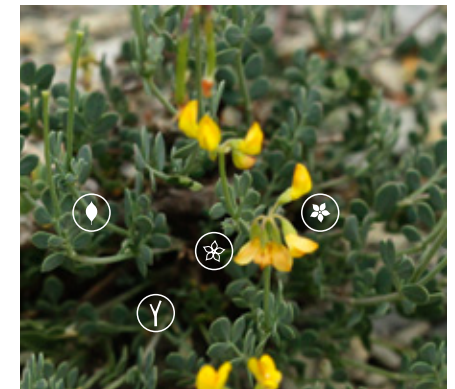
Famille : Fabacées

Floraison : avril - juillet

Hauteur : 10 - 30 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : faible



Descriptif

- ombelle de 2-10 fleurs sur un long pédoncule
- petites fleurs jaunes
- feuilles glauques divisées en 5-9 folioles souvent charnues munies d'un rebord cartilagineux
- tige ligneuse à la base, couchée et diffuse
- gousse pendante droite à 2-5 articles

Habitat

Espèces des pelouses sur substrats marno-calcaires, assez rare en Auvergne.

Indication agricole

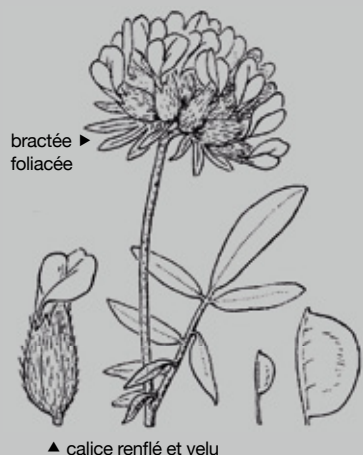
Espèce considérée comme non fourragère. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

Autre espèce acceptée

Coronilla scorpioides très rare en Auvergne et cantonnée sur substrat marno-calcaire.

Catégorie 32

Anthyllides, Vulnérinaires



Anthyllis vulneraria © COSTE

Les **Anthyllides** appartiennent à la famille des **Fabacées**. Seule *Anthyllis vulneraria* est présente en Auvergne.

Elle se détermine facilement à ses fleurs jaunes aux calices renflés, velus et réunis en têtes assez denses.

Anthyllide vulnéraire

Anthyllis vulneraria

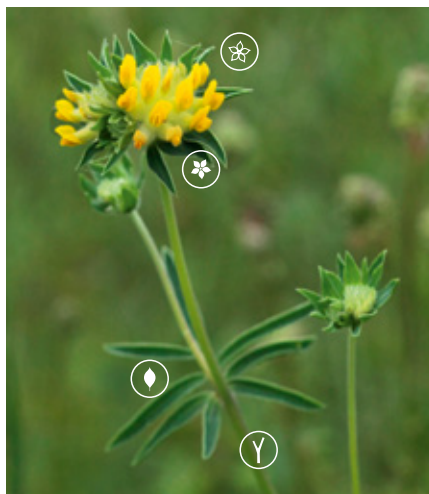
Famille : Fabacées

Floraison : juin - août

Hauteur : 15 - 40 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- tête dense longuement pédonculée et entourée de grandes bractées foliacées
- fleurs jaunes à calice renflé, soyeux à velu
- feuilles à folioles inégales, la terminale plus grande
- tige couchée ou ascendante et pubescente
- petite gousse

Habitat

Pelouses et prairies maigres des sols peu acides.

Indication agricole

Espèce considérée comme bonne fourragère. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

Hélianthème commun

Helianthemum nummularium

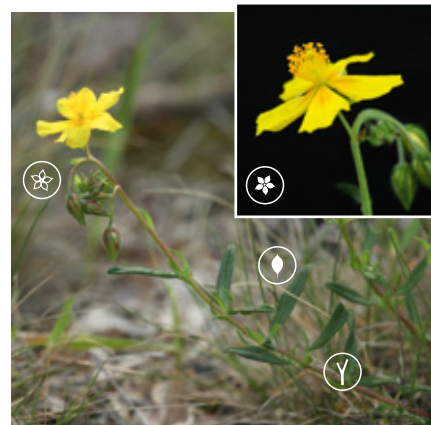
Famille : Cistacées

Floraison : mai - août

Hauteur : 10 - 40 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : forte



Descriptif

- fleur terminale aux boutons pendants
- fleurs jaunes, 5 pétales fragiles, sépales poilus
- feuilles ovales à linéaires, opposées et munies de stipules
- tige ligneuse à la base, velue dans le haut

Habitat

Pelouses et prairies maigres des sols peu acides.

Indication agricole

Espèce considérée comme fourragère médiocre. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée).

Autres espèces acceptées

On peut citer également les espèces d'affinité méditerranéenne *Helianthemum apenninum* et *H. salicifolium* plus rares. De plus, la catégorie comprend *Fumana procumbens* (ci-contre).

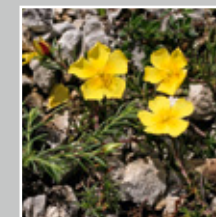
Catégorie 33

Hélianthèmes, Fumanas



Les **Hélianthèmes** font partie de la famille des **Cistacées** qui regroupe des petits arbrisseaux et des espèces buissonnantes ou herbacées.

Les feuilles sont entières et velues ; vertes sur la face supérieure et grisâtres dessous. La fleur est remarquable, à 5 pétales jaunes ou blancs qui sont rapidement caducs, et de nombreuses étamines jaune d'or.



Fumana couchée
Fumana procumbens

Catégorie 34

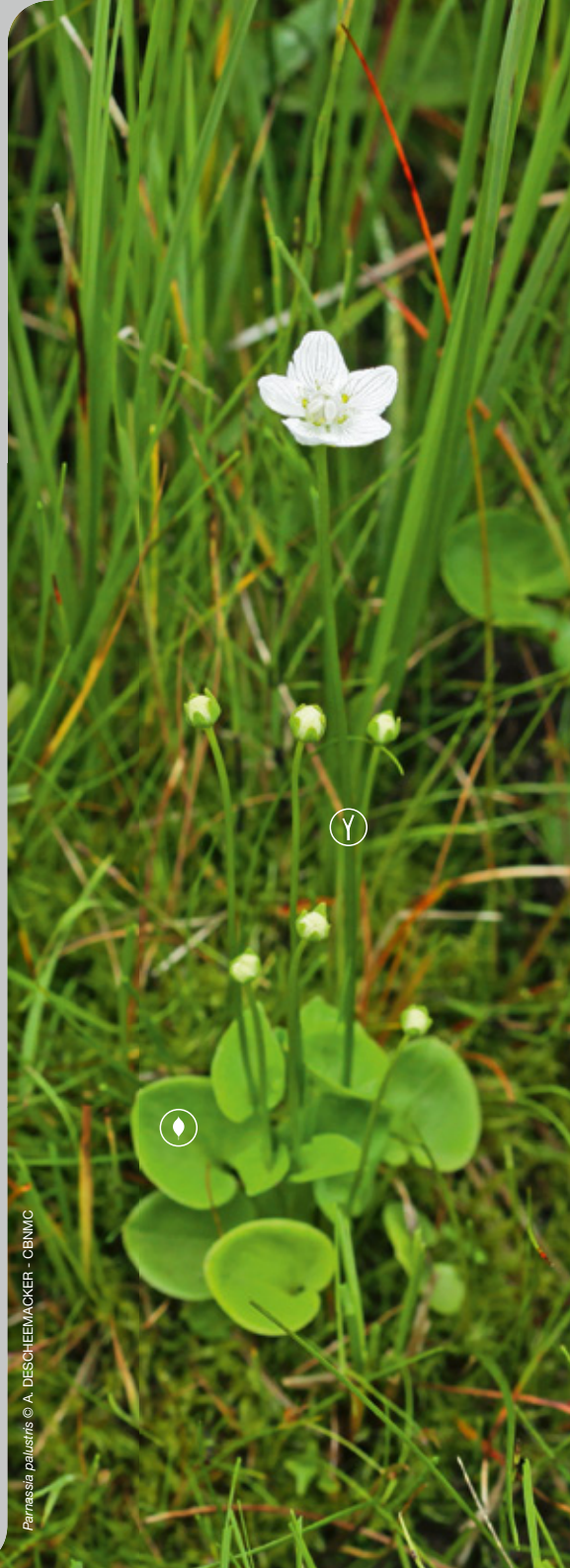
Pédiculaires, Parnassies



La catégorie comprend à la fois les **Pédiculaires** de la famille des **Orobanchacées**, et la **Parnassie** de la famille des **Celastracées**. Ces espèces se rencontrent préférentiellement en altitude. Les Pédiculaires sont des plantes parasites.



Parnassia palustris © A. DESCHHEIMACKER - OBNIIC



Pédiculaire des bois

Pedicularis sylvatica

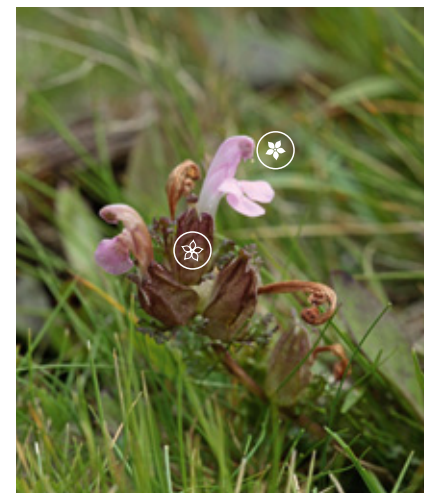
Famille : Orobanchacées

Floraison : avril - juillet

Hauteur : 5 - 15 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- grappe courte et feuillée
- fleurs roses quasi sessiles à deux lèvres et à calice vert en tube renflé et cilié sur ses bords
- feuilles très découpées
- tige centrale dressée ; nombreuses tiges latérales étalées puis dressées

Habitat

Prairies et pelouses paratourbeuses.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée) et au drainage.

Autre espèce acceptée

Pedicularis palustris.

Parnassie des marais

Parnassia palustris

Famille : Celastracées

Floraison : juillet - septembre

Hauteur : 10 - 30 cm

Longévité : vivace

Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- grande fleur solitaire
- fleurs blanches à pétales blancs veinés et avec 5 nectaires verts
- feuilles basales en cœur et pétiolées
- tige dressée à une seule feuille
- capsule ovale à 4 valves

Habitat

Prairies paratourbeuses

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée) et au drainage.

Catégorie 35

Narthécies, Scutellaires



La catégorie rassemble la **Narthécie**, à fleurs jaunes en étoile, de la famille des **Narthéciacées** et les **Scutellaires** de la famille des **Lamiacées**, à fleurs bleues ou rosées, à deux lèvres.



Narthécie des marais *Narthecium ossifragum*

Famille : *Narthéciacées*
Floraison : juillet - août
Hauteur : 15 - 40 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : faible



Descriptif

- inflorescence en grappe étroite
- fleurs jaunes à 6 tépales étalés et étamines velues
- feuilles de la base de la tige larges de 3 - 5 mm, fortement nervées et en forme de sabre
- tige striée, courbée à la base
- capsule dressée

Habitat

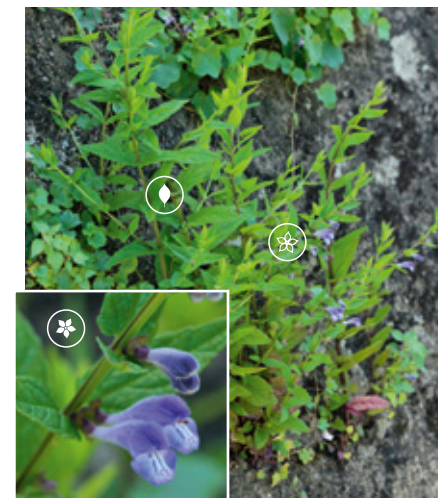
Prairies paratourbeuses (espèce atlantique limitée à l'ouest de la région, dans l'Artense notamment).

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée) et au drainage.

Scutellaire à casque *Scutellaria galericulata*

Famille : *Lamiacées*
Floraison : juin - septembre
Hauteur : 20 - 80 cm
Longévité : vivace
Fréquence régionale : moyenne



Descriptif

- fleurs groupées par 2 ou solitaires à l'aisselle des bractées
- fleurs bleues ou violacées à 2 lèvres
- feuilles opposées à court pétiole, en cœur à la base et à bord denté

Habitat

Prairies humides à paratourbeuses.

Indication agricole

Espèce considérée comme non fourragère. Forte sensibilité à la fertilisation (bonne valeur indicatrice des prairies à flore diversifiée) et au drainage.

Autre espèce acceptée

Scutellaria minor.

Akène (n.m.) : fruit sec qui ne s'ouvre pas (indéhiscence) et ne contient qu'une graine.

Aigrette (n.f.) : petite touffe ou faisceau de soies au dessus de certains akènes afin de permettre une dispersion optimale par le vent.

Anthère (n.f.) : partie terminale fertile d'une étamine, où se forment les grains de pollen.

Bractée (n.f.) : petite feuille ou écaille située juste sous une fleur ou une inflorescence, là où le pédicelle ou le pédoncule est rattaché à la tige.

Calice (n.m.) : partie externe de la fleur, souvent verte, formée de sépales.

Capitule (n.m.) : inflorescence dense, indéfinie, résultant de la juxtaposition de nombreuses fleurs supportées par le sommet du pédoncule élargi en plateau.

Capsule (n.f.) : fruit sec contenant de nombreuses graines, qui s'ouvre par des fentes ou par des pores.

Caulinaire (adj.) : inséré sur la tige ou relatif à la tige.

Corolle (n.f.) : partie interne du périanthe, souvent brillamment colorée, formée de pétales.

Corymbe (n.m.) : type d'inflorescence indéfinie dont les fleurs sont, à la faveur de pédoncules d'inégales longueurs, amenées sensiblement sur un même plan, alors que leurs niveaux d'insertion s'échelonnent le long du rameau fertile.

Épi (n.m.) : type d'inflorescence indéfini, dans lequel les fleurs sont sessiles, sur un axe simple. Si les fleurs sont portées par des pédicelles, on parle de « grappe ».

Étamine (n.f.) : organe mâle de la fleur, dans lequel se forment les grains de pollen.

Foliole (n.f.) : élément foliacé de la feuille composée (ex. : la feuille des trèfles et des luzernes comporte 3 folioles).

Gaine (n.f.) : base de certaines feuilles ou bractées, se prolongeant sur la tige en l'entourant complètement.

Inflorescence (n.f.) : ensemble de fleurs, d'axes (pédoncules et pédicelles) et de bractées.

Involucre (n.m.) : ensemble des bractées groupées à la base d'une ombelle ou entourant un capitule.

Lancéolé, e (adj.) : en forme de fer de lance.

Ombelle (n.f.) : inflorescence formée de fleurs toutes situées dans un même plan (souvent horizontal) et portées par des pédicelles fixés tous au même niveau.

Pédicelle (n.m.) : dans l'inflorescence, petit axe portant à son sommet une seule fleur, ou, chez les Poaceae, un seul épillet.

Pédoncule (loc.m.) : axe portant une fleur solitaire ou une inflorescence. Adj. Pédonculé.

Pétiole (n.m.) : partie basale, étroite, et souvent subcylindrique de certaines feuilles qui sert donc d'intermédiaire entre le limbe et la tige (« queue » de la feuille).

Pubescent, e (adj.) : garni de poils fins, mous, plutôt courts et de densité moyenne.

Réceptacle (n.m.) : renflement du sommet du pédicelle floral sur lequel s'attachent toutes les pièces de la fleur ; également partie terminale élargie du pédoncule sur lequel sont fixées les fleurs d'un capitule (par exemple, le réceptacle du capitule de tournesol atteint 20 cm de diamètre).

Rosette (n.f.) : groupe de feuilles étalées en cercle au ras du sol, au niveau du collet de la plante.

Sépale (n.m.) : pièce du calice d'une fleur, ordinairement verte et plus petite que le pétale.

Sessile (adj.) : directement rattaché à l'axe, c'est à dire sans pétiole, pédoncule ou pédicelle.





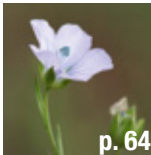





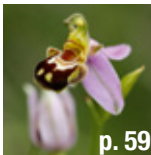



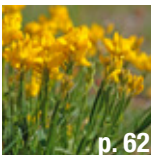
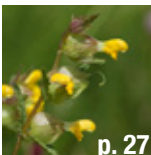






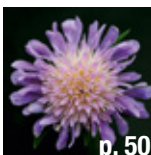
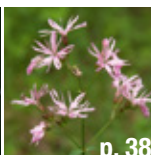
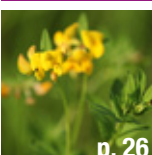

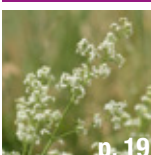


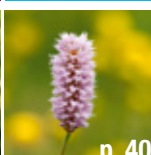






Tépale (n.m.) : pièce d'un périgone, c'est-à-dire d'une enveloppe florale où il n'est pas possible de distinguer un calice (sépales) et une corolle (pétales).

Stigmate (n.m.) : extrémité supérieure du carpelle ou du pistil, plus ou moins renflée et papilleuse ou visqueuse, adaptée à recevoir les grains de pollen.

Stipule (n.f.) : appendice, le plus souvent foliacé ou membraneux, parfois aussi épineux ou glanduleux, inséré au point où le pétiole se relie à la tige. Le plus souvent, chaque feuille comprend deux stipules, en position latérale.

Verticille (n.m.) : ensemble d'organes insérés en cercle au même niveau autour d'un axe.

Le tableau ci-après présente certaines espèces du guide possédant des niveaux de sensibilité à la fertilisation très différents. Les espèces évoluant dans les zones humides sont indiquées en bleu.

Espèces sensibles à la fertilisation	Pelouses et prairies					Zones humides
	 p. 69 <i>Helianthemum nummularium</i>	 p. 56 <i>Arnica montana</i>	 p. 48 <i>Campanula glomerata</i>	 p. 57 <i>Polygala vulgaris</i>	 p. 64 <i>Linum bienne</i>	 p. 70 <i>Pedicularis sylvatica</i>
 p. 9 <i>Leontodon hispidus</i>	 p. 33 <i>Luzula campestris</i>	 p. 60 <i>Dianthus deltoides</i>	 p. 68 <i>Anthyllis vulneraria</i>	 p. 59 <i>Ophrys apifera</i>	 p. 46 <i>Sanguisorba officinalis</i>	
 p. 19 <i>Galium verum</i>	 p. 16 <i>Meum athamanticum</i>	 p. 62 <i>Genista sagittalis</i>	 p. 27 <i>Rhinanthus minor</i>	 p. 50 <i>Succisa pratensis</i>	 p. 72 <i>Scutellaria galericulata</i>	
 p. 22 <i>Leucanthemum vulgare</i>	 p. 41 <i>Salvia pratensis</i>	 p. 14 <i>Trifolium dubium</i>	 p. 24 <i>Centaurea jacea</i>	 p. 50 <i>Knautia arvensis</i>	 p. 38 <i>Silene flos-cuculi</i>	
 p. 26 <i>Lotus corniculatus</i>	 p. 12 <i>Rumex acetosa</i>	 p. 19 <i>Galium mollugo</i>	 p. 16 <i>Achillea millefolium</i>	 p. 28 <i>Medicago lupulina</i>	 p. 40 <i>Bistorta officinalis</i>	
⚠ Espèces exclues de la sélection ⚠						
 p. 35 <i>Silene vulgaris</i>	 p. 29 <i>Medicago sativa</i>	 p. 13 <i>Trifolium pratense</i>	 p. 47 <i>Geranium molle</i>	 p. 51 <i>Galium aparine</i>	 p. 75 <i>Juncus effusus</i>	

Espèces sensibles à la fertilisation

Présence des espèces et fertilité du milieu

Espèces de larges amplitudes



Guide technique MAEC

Plantes indicatrices des prairies à flore diversifiée d'Auvergne

Photo de couverture : S. PERERA / CBN Massif central ©

www.cbnmc.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

CONSEIL RÉGIONAL
AUVERGNE

Ce guide a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif central avec les soutiens de la Région Auvergne, de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Auvergne.

Conservatoire botanique national
du Massif central



Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr

www.cbnmc.fr

Remerciements :

Juliette TILLIARD-BLONDEL, Philippe ANTONETTI
Stéphane PERERA, Arnaud DEESCHMACKEER.

Crédits photographiques : Arnaud DEESCHMACKEER,
Sylvain NICOLAS, Stéphane PERERA, Olivier NAWROT.

Rédaction : Marine POUVREAU, Pierre-Marie LE HENAFF.

Conception graphique : Stéphane PERERA.

Réalisation : mars 2016 - ISBN : 978-2-9524722-8-9

Conservatoire Botanique National

